

2024 – 2025



GUIDES DES ETUDES MENTION PSYCHOLOGIE



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
ADMINISTRATION : OU S'ADRESSER	4
<u>LE DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE</u>	5
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PERSONNELS DU DEPARTEMENT	6
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS STATUTAIRES DU DEPARTEMENT	7
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE PSYCHOPHYSIOLOGIE ET DE LANGUES	9
PERSONNELS TECHNIQUES (EN PLUS DES SERVICES DE SCOLARITE ET LOGISTIQUE PAGE 3)	9
LES FORMATIONS EN PSYCHOLOGIE	10
QUELQUES LIENS INTERNET ESSENTIELS A L'INFORMATION	11
TUTORAT	12
LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DE PSYCHOLOGIE A POITIERS	12
LES LIEUX	13
<u>LOCAUX D'ENSEIGNEMENT</u>	13
<u>DOCUMENTATION, BIBLIOTHEQUES</u>	13
INFORMATIQUE	14
ERASMUS ET AUTRES PROGRAMMES D'ECHANGES	14
ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	14
LICENCE 1 – DISPOSITIF ENSEIGNANT-REFERENT	15
REGLES CONCERNANT LE DEROULEMENT DES EXAMENS	15
<u>LES ETUDES DE LICENCE MENTION PSYCHOLOGIE</u>	17
LICENCE 1 : (RESPONSABLE : EMILIE DUJARDIN) VISION GLOBALE DES ENSEIGNEMENTS	21
LICENCE 2 : (RESPONSABLE : LEILA SELIMBEGOVIC) VISION GLOBALE DES ENSEIGNEMENTS	22
LICENCE 3 : (RESPONSABLE : SANDRINE GIL) VISION GLOBALE DES ENSEIGNEMENTS	23
<u>DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE LICENCE (L1, L2 ET L3)</u>	24
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE L1	24
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE L2	34
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE L3	46
LES ETUDES DE MASTER – MENTION PSYCHOLOGIE	60
EXTRAIT DU CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES – FRANCE	62

Préambule

Ce guide regroupe les principales informations concernant l'organisation des études au département de psychologie de l'université de Poitiers – UFR Sciences Humaines et Arts. Sa première fonction est d'aider chaque étudiant à mieux se repérer dans le système de formation.

Ce guide est synthétique et ne se veut pas exhaustif ; il a pour vocation de permettre à l'étudiant d'avoir des clés générales de compréhension ainsi que des contacts utiles pour répondre à ses questionnements sur la formation ou l'organisation des études.

Tout d'abord, l'étudiant au département de psychologie doit comprendre qu'il prépare un diplôme qui relève du domaine des sciences humaines et sociales (SHS) auquel est clairement marquée une empreinte disciplinaire : la psychologie. En d'autres termes, l'étudiant en Licence mention psychologie prépare un diplôme Licence SHS mention psychologie à l'université de Poitiers (cf. illustration ci-dessous).

Cette appartenance n'est pas anodine : l'étudiant(e) se doit d'être au fait des éléments relatifs à ses différents « statuts » : les informations relatives à l'université de Poitiers, à la composante SHA, au département de formation psychologie.

Chaque fois qu'une question se présente, il convient de se reporter au présent guide pour s'assurer qu'une réponse n'est pas déjà prévue ; et par ailleurs l'étudiant a à sa disposition différents sites internet porteurs de nombreuses informations (voir page 10 du présent guide).

Nous souhaitons à chaque étudiant(e) une année de formation riche de connaissances et d'épanouissement.

L'équipe pédagogique et administrative du département de psychologie.

Lucie Broc & Jean baptiste Marchand, responsables du département de formation depuis juillet 2023



ADMINISTRATION : OU S'ADRESSER

Les collègues administratifs rattachés au département de psychologie vous accueillent dans les locaux du bâtiment A4 sur le campus aux heures d'ouvertures (1^{er} étage du bât. A4, portes 1, 2, 3 ou 4), et sont joignables par e-mails ou par téléphone. Chaque collègue est responsable d'un niveau d'études (L1, L2, L3 ou Master).

UFR Sciences Humaines et Arts - département psychologie-géographie – Bât. A4

3, rue Théodore Lefebvre – TSA 81118 – 86073 POITIERS Cedex 9

1^{er} étage – portes 1, 2, 3 et 4

Porte 1 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE - [Licence 1](#)

Patricia MERLIERE (patricia.merliere@univ-poitiers.fr)

et Paul SACCASYN (paul.saccasyn@univ-poitiers.fr)

Tél. : 05-49-45-47-32 ou 47-37

Porte 2 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE

Nathalie GUILLEMET (nathalie.guillemet@univ-poitiers.fr) – [Licence 2](#)

Tel. : 05-49-45-32-46

Porte 3 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE

Nadège CHESNE (nadege.chesne@univ-poitiers.fr) – [Master](#)

Tel. : 05-49-45-47-30

Porte 4 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE

Nathalie DAUDIN (nathalie.daudin@univ-poitiers.fr) – [Licence 3 et Licence professionnelle](#)

Tel. : 05-49-45-32-92

Responsable du service scolarité psychologie/géographie Campus SHA :

Emilie NOIRTAULT (emilie.noirtault@univ-poitiers.fr)

Tel. : 05-49-45-45-10

Responsable Emplois du temps, gestion des salles et logistique du bâtiment A4 Campus SHA

Marina GABET (marina.gabet@univ-poitiers.fr)

Adresse fonctionnelle : Edt.shacampus@univ-poitiers.fr Tel. : 05-49-45-47-31

Assistante de gestion Emplois du temps et attribution de salles

Natacha LAMBERT (natacha.lambert@univ-poitiers.fr)

Adresse fonctionnelle : edt.shacampus@univ-poitiers.fr Tel. : 05-49-45-47-48

D'autres collègues de l'UFR SHA vous accueillent pour des questions relatives aux Relations Internationales ou aux conventions de stage – centre-ville Hôtel Fumé Bât.E15

Service des Relations Internationales de l'UFR
Mobilite.etudiante.sha@univ-poitiers.fr

Tel : 05-49-45-44-04

Service Insertion-orientation

Le service Insertion-orientation, situé au rez-de-chaussée du site de l'Hôtel Fumé au centre-ville de Poitiers, est le point d'accueil de tout-e étudiant-e souhaitant obtenir des informations sur l'orientation, les stages et l'insertion professionnelle en Sciences humaines et arts.

Accompagnement de proximité au sein de l'UFR

Le service Insertion-orientation de l'UFR SHA vous propose un accompagnement personnalisé sous forme de rendez-vous individuels :

- écoute de proximité pour les questions liées à votre orientation ou réorientation
- informations sur les parcours de formation, sur le choix des filières à l'université ou en dehors de l'université
- accompagnement pour faire le point sur vos atouts, la construction de votre parcours d'études et les débouchés professionnels
- aide pour réaliser un CV ou une lettre de motivation, préparer un entretien

Les stages : EN L3 ET EN MASTER

S'immerger dans un milieu professionnel en réalisant un stage est le meilleur moyen de découvrir la réalité d'un métier et de préciser son projet. Quel que soit votre parcours, c'est l'occasion pour vous de développer des compétences et de bâtir un réseau relationnel.

Dans ce cadre, le bureau des stages du service Insertion vous appuie dans vos démarches administratives de conventions de stages. Il en assure la validation et le suivi.

Vous pouvez retrouver toutes informations relatives au stage sur le site de l'UFR et dans le vadémécum.

Service Insertion

<https://sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/insertion/>

Hôtel Fumé – Bâtiment E15

8 rue René Descartes

TSA 81118

86073 POITIERS Cedex 9



Laetitia Bertrand

Responsable du Service Insertion

insertion.sha@univ-poitiers.fr

Tél : 05 16 01 23 41

Carole Dubois

Gestionnaire des conventions des stages

stages.sha@univ-poitiers.fr

Tél : 05 49 45 45 15

VADEMECUM DES STAGES : EN L3 ET MASTER

Les étapes à suivre

- Trouver une structure d'accueil et fixer des dates des stages en cohérence avec le calendrier universitaire (entre le 1^{er} septembre et le 31 août)
- Recueillir les informations liées au stage sur la « Fiche de saisie étudiant » disponible sur le site internet de l'UFR (rubrique « Espace étudiant » → « Insertion pro et stage »)
- Réaliser la demande de convention sur Arexis
- Attendre la validation pédagogique puis la validation administrative
- Editer et imprimer la convention depuis Arexis en 3 exemplaires et obtenir les signatures manuscrites de l'ensemble des parties sur chacun des 3 exemplaires
- Renvoyer par mail un exemplaire signé par toutes les parties au bureau des stages

Toutes les informations sur la procédure sont indiquées sur le site de l'UFR :

<https://sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/insertion/stages/>

Les règles à respecter

▪ Engager les démarches administratives au moins 3 semaines avant la date de début de stage envisagée (20 jours ouvrés de traitement en moyenne pour le processus complet/ tenir compte des jours fériés et des pauses pédagogiques)

▪ Ne pas débiter le stage tant que la convention n'est pas signée par l'ensemble des parties.

En cas de non-respect → l'organisme d'accueil se met dans l'illégalité et l'étudiant n'est pas couvert pour le risque accident du travail/ accident de trajet.

▪ Réaliser le stage durant l'année universitaire d'inscription, entre le 1^{er} septembre et le 31 août (sous réserve de réaliser la demande de convention avant début juillet de l'année universitaire d'inscription).

▪ ▪ Ne pas prévoir une date initiale de fin stage (via la convention initiale ou un avenant) au-delà du **31 août** de l'année universitaire d'inscription.

Dans le cas d'une demande de prolongation de stage (jusqu'au 31 août maximum), la demande d'avenant doit se faire avant la fermeture estivale de l'université.

▪ Il n'est pas possible de signer une convention de stage avant le 31 août par anticipation de l'année universitaire suivante, pour un stage corrélé à une année d'étude supérieure.

LE DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Le département de psychologie appartient à l'Unité de Formation et de Recherche « *Sciences Humaines et Arts* » ou UFR SHA, qui est l'une des 14 composantes/instituts de l'université de Poitiers. Cette UFR comporte aussi les départements de géographie, d'histoire, de philosophie, de sociologie et anthropologie, d'histoire de l'art et archéologie, de musicologie et des sciences de l'information et de la communication. Ce rattachement n'est pas qu'administratif. Outre les locaux, ces départements ont en commun des formations et des laboratoires de recherche. Quand un étudiant prépare une Licence ou un Master de Psychologie, il prépare en fait une *Licence ou un Master de Sciences Humaines et Sociales – mention Psychologie*.

Le guide que vous avez entre les mains est celui qui donne les informations spécifiques aux études de psychologie. Il contient également certaines informations importantes pour l'ensemble de l'UFR Sciences-Humaines et Arts ou plus généralement au regard de l'appartenance à l'établissement qu'est l'université de Poitiers.

Le Département de psychologie assure la formation universitaire d'environ 2000 étudiant(e)s, dans le cadre de plusieurs diplômes nationaux (Licence et Master de Psychologie, Licence professionnelle), et de plusieurs Diplômes d'Université (DU). La psychologie, à Poitiers comme dans les autres universités, attire de nombreux étudiants, qui font le choix de ces études sans que leur projet professionnel soit toujours bien établi. La formation proposée vise donc à la fois à la formation des psychologues (qui est obligatoirement de niveau Master, c'est-à-dire Bac + 5), et à une formation générale qui permet de s'orienter progressivement vers d'autres formations et d'autres professions (e.g., domaine du travail social, domaine du marketing, domaine du handicap, domaine des médias, etc.).

Le Département de Psychologie reçoit chaque année de nombreux étudiants déjà insérés dans une vie professionnelle, intéressés par une reprise d'études ou une formation continue. Des dispositifs spécifiques sont prévus pour les étudiants en formation continue. Ils peuvent notamment consulter le site Internet de l'université de Poitiers pour y trouver des renseignements utiles, rubrique services de UP&Pro.

La recherche en psychologie à Poitiers est représentée par deux laboratoires de recherche reconnus (Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage – CeRCA, CNRS, et équipe Clinique de l'Acte et PsychoSexualité - CAPS), qui couvrent des thématiques de recherche différentes, assurant ainsi – dans tous les domaines de la formation des étudiants – une articulation plurielle avec la recherche actuelle en psychologie d'orientation cognitiviste ou psychanalytique. Pour plus d'informations sur les laboratoires auxquels est adossée la formation mention psychologie, voir les sites internes de chacun :

CeRCA : <http://cerca.labo.univ-poitiers.fr>

CAPS : <https://caps.labo.univ-poitiers.fr/>

Enfin, le département de psychologie fonctionne avec identification de ses différents responsables aux différents niveaux des décisions pédagogiques/administratives et politiques. Ci-dessous les principales responsabilités, même si ces informations sont reportées à bon escient dans la suite de ce guide :

-Responsables du département de psychologie : Lucie Broc & Jean-Baptiste Marchand (direction.departement.psychologie@univ-poitiers.fr)

-Directrices des études et dispositif enseignants-référents : Pascale Larigauderie et Marie-Amélie Martinie (voir page 17)

- Responsable formation Licence : Manuel Gimenes (manuel.gimenes@univ-poitiers.fr)

- Responsable L1 : Emilie Dujardin (emilie.dujardin@univ-poitiers.fr)

- Responsable L2 : Leila Selimbegovic (leila.selimbegovic@univ-poitiers.fr)

- Responsable L3 : Sandrine Gil (sandrine.gil@univ-poitiers.fr)

- Responsables formation Master : Alain Ducouso-Lacaze (alain.ducouso.lacaze@univ-poitiers.fr).

- Pour les responsables de chaque parcours Master proposés à Poitiers, voir page 53-54

Les représentants étudiants à l'Assemblée du Département

Les étudiant(e)s sont représenté(e)s à l'assemblée du département, qui se réunit une fois par mois. Ce sont les enseignant(e)s responsables de chaque année de licence, du M1, ainsi que les responsables des M2, qui sont chargé(e)s d'organiser l'élection des représentant(e)s étudiant(e)s.

Les étudiant(e)s de chaque année d'étude (L1, L2, L3, M1 et M2) désignent un titulaire et un suppléant. Ces représentant(e)s prennent part aux réunions et peuvent transmettre les questions et les demandes venant de l'ensemble des étudiant(e)s. Ils se doivent en retour d'informer les étudiants de leur promotion des différentes décisions / des enjeux discutés au sein de l'assemblée. Ils ont donc un rôle de communication bi-directionnelle entre la promotion des étudiants qu'ils représentent et l'équipe pédagogique.

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PERSONNELS DU DEPARTEMENT

Le corps enseignant qui dépend du Département comprend près d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences) permanents. Les activités des enseignants du Département ne se limitent pas au cursus de Psychologie : ils répondent souvent à des demandes de formation dans d'autres Départements ou à l'extérieur de l'Université, notamment en formation continue, métiers du secteur social, par exemple. De plus, la moitié de leur temps est consacré à une activité de recherche au sein des laboratoires de recherche.

Les enseignements sont assurés aussi par des contractuels et de nombreux « chargés de cours » (près de 150), qui sont soit des étudiants de Doctorat, soit des professionnels acceptant de participer à la formation. A leurs compétences universitaires, ces derniers apportent leur expérience professionnelle dans les différents domaines d'application de la Psychologie. La participation de ces professionnels, mais aussi les stages réalisés par les étudiants formés dans le Département, et les activités de recherche des enseignants-chercheurs, conduisent le Département à développer de nombreux liens avec le milieu socio-économique régional dans lequel est exercé le métier de Psychologue.

Enseignants-chercheurs statutaires du département

(MCF = Maître de conférences, HDR= Habilité à Diriger des Recherches,
PR = Professeur des universités)

Adresse mail : prenom.nom@univ-poitiers.fr

Dolores ALBARRACIN	PR	<i>Psychologie clinique et pathologique – Psychanalyse et médecine, Psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte</i>
Frédérique AUTIN	PR	<i>Psychologie sociale - inégalités sociales, éducation, changement de comportement</i>
Lucie BROCC	MCF	<i>Psychologie du développement – Langage oral et écrit. Troubles développementaux. Apprentissages.</i>
Morgane BURNEL	MCF	<i>Psychologie du développement</i>
Armand CHATARD	PR	<i>Psychologie sociale – Cognition sociale, cognition implicite, applications cliniques</i>
Emeline CHAUCHARD	MCF	<i>Psychopathologie clinique empirique, approche cognitivo-comportementale et émotionnelle - psychopathologie des addictions ; thérapies cognitives, comportementales et émotionnelles</i>
Nicolas DAUMAN	MCF	<i>Psychopathologie clinique – cliniques du corporel : handicap, vieillissement, pathologies chroniques</i>
Alain DUCOUSSO-LACAZE	PR	<i>Psychopathologie clinique – clinique de la filiation, clinique du récit</i>
Emilie DUJARDIN	MCF	<i>Psychologie du développement</i>
Elsa EME	MCF	<i>Psychologie différentielle et développementale – Dimensions psychoaffectives des troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent.</i>
Catherine ESNARD	PR	<i>Psychologie sociale – Régulations sociocognitives en contexte de travail, de la santé et de la justice, stéréotypes.</i>
Pierre-Henri FRANCOIS	MCF	<i>Psychologie du travail – Aspects représentationnels et dynamiques de la relation de l'homme au travail et à l'organisation.</i>
Manuel GIMENES	MCF	<i>Méthodologie et statistiques – Psycholinguistique</i>
Sandrine GIL	PR	<i>Psychologie du développement – Interactions Emotions/ Cognition, chez l'enfant et l'adulte.</i>
Nelly GOUTAUDIER	PR	<i>Psychopathologie clinique empirique, approche cognitivo-comportementale et émotionnelle : Psychotraumatologie; Psychopathologie de la maternité ; TCC.</i>

Amal HACHET	MCF (HDR)	<i>Psychopathologie clinique et criminologie</i> – clinique de l'enfant, violences sexuelles, criminalité féminine, liens victime-agresseur, toxicomanie
Simruy IKIZ	MCF	<i>Psychopathologie clinique et psychopathologie</i> – Psychanalyse, Clinique de l'adolescent, du jeune adulte et de l'adulte et des jeunes adultes (devenir adulte, processus adolescent, passages à l'acte), psychologie projective : examen psychologique enfant, adolescent et l'adulte (Rorschach et TAT), clinique du virtuel : réseaux sociaux, jeux vidéo...
Stéphane JOUFFRE	MCF	<i>Psychologie sociale</i> – Jugement, perception, pouvoir social, normes sociales
Sandrine KALENZAGA	MCF (HDR)	<i>Psychologie cognitive, neuropsychologie et psychopathologie cognitive</i> – Fonctionnement mnésique dans le vieillissement normal et pathologique et les troubles mentaux
Eric LAMBERT	PR	<i>Psychologie cognitive et du développement</i> – Apprentissage de la lecture et de l'écriture ; et troubles associés.
Pascale LARIGAUDERIE	MCF	<i>Psychologie cognitive, méthodologie expérimentale et numérique</i> – Contrôle dans les activités cognitives, dans la régulation émotionnelle et dans les activités de mémoire
Virginie LAVAL	PR	<i>Psychologie du développement, langage et communication</i> – Aspects sociaux du langage et de la communication chez l'enfant et l'adulte
Ludovic LE BIGOT	PR	<i>Méthodologie expérimentale</i> – Psychologie et ergonomie du dialogue
Nicolas LOUVETON	MCF	<i>Ergonomie cognitive</i> – Attention visuelle et perception
Jean-Baptiste MARCHAND	MCF	<i>Psychologie clinique et psychopathologie</i> – Psychanalyse Nouvelles psychopathologies, nouveaux symptômes et clinique contemporaine (problématiques sociales et politiques, clinique du genre et des sexualités (identité de genre, violences et inégalités de genre...), violences sexuelles, conjugales et de genre)
Marie-Amélie MARTINIE	PR	<i>Psychologie sociale</i> – Influence et Manipulation
Nicolas NOIRET	MCF	<i>Neuropsychologie et psychologie cognitive</i> – Fonctionnement mnésique et exécutif, vieillissement normal et pathologique.
Ivane NUEL	MCF	<i>Psychologie sociale</i>

Elise PELLADEAU	MCF (HDR)	<i>Psychologie clinique et psychopathologie</i> : Psychanalyse, clinique de l'agir et de l'enfermement, adolescents et adultes
Cyril PERRET	MCF	<i>Psychologie du développement cognitif</i> – Production orale et écrite, neuro-psycholinguistique
François RIGALLEAU	PR	<i>Neuropsychologie du langage</i> – Processus de compréhension de phrases
Martine ROQUES	MCF	<i>Psychologie sociale et du Travail</i> – Les biais de perception des risques : optimisme comparatif et stress professionnel. Les stratégies de protection de l'estime de soi des demandeurs d'emploi
Leila SELIMBEGOVIC	PR	<i>Psychologie sociale</i> – le soi et cognition sociale – mémoire autobiographique
Elise TORNARE	MCF	<i>Psychologie du développement</i> – émotion et apprentissage scolaire
Siobhan VICENTE-FREDEFOND	MCF	<i>Psychologie cognitive et neuropsychologie</i> . Fonctions exécutives et régulation émotionnelle

Enseignants-chercheurs de psychophysiology et de langues

Valérie CORONAS	PR	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Norah DEFAMIE	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Laetitia PRESTOZ	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Guilia FOIS	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Youna VANDAELE	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Olivier CHAULET	PRCE	Anglais
José Maria CUENCA	PRCE	Espagnol

Personnels techniques (en plus des services de scolarité et logistique page 3)

Didier ROBERT	Responsable informatique bât. A4
---------------	----------------------------------

LES FORMATIONS EN PSYCHOLOGIE

Les formations assurées par le département de psychologie sont organisées dans le cadre du système européen « LMD » : Licence - Master – Doctorat. Elles répondent à plusieurs objectifs.

1/ Former des psychologues (Master)

Exercer la profession de Psychologue nécessite de conduire des études jusqu'au niveau Bac + 5 : c'est le niveau « Master ». L'acquisition du Titre permettant d'exercer la profession de psychologue nécessite d'obtenir la Licence mention Psychologie (L1, L2, L3, les trois premières années), puis un Master mention « Psychologie » (M1 et M2, les 4^e et 5^e années), qui inclut nécessairement un stage professionnel (au moins 500h) en Master. Comme le veut la législation nationale, une sélection des étudiants qui entreront dans la formation au niveau Master s'effectue entre la Licence et le Master via la plateforme E-candidat.

Le département de Psychologie assure 6 parcours Master :

- **Parcours Psychologie clinique psychanalytique : cliniques du corporel et du lien.** Responsable : Jean-Baptiste Marchand.
- **Parcours Criminologie et victimologie.** Responsable : Elise Pelladeau.
- **Parcours Ergonomie et psychologie du travail.** Responsables : Catherine Esnard et Sandrine Blanché.
- **Parcours Ingénierie en psychologie du comportement : intégration sociale et prévention.** Responsables : Frédérique Autin et Stéphane Jouffre.
- **Parcours Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage.** Responsables : Siobhan Vicente-Fredefond et Lucie Broc.
- **Parcours Psychopathologie et psychogérontologie : approche clinique, cognitive et comportementale.** Responsable : Sandrine Kalenzaga

2/ Assurer une formation générale universitaire pour exercer d'autres professions (Licence)

La Licence mention psychologie vise à assurer une formation de base dans tous les domaines de la psychologie, et plus largement dans les sciences humaines et sociales. Elle inclut une formation méthodologique qui doit conduire l'étudiant à poser et résoudre des problèmes de manière autonome et à développer son esprit critique. Ces objectifs constituent le caractère spécifique de l'apport des formations universitaires (c'est-à-dire une formation par la recherche).

La formation peut s'élargir à d'autres domaines des Sciences Humaines et Sociales. A ce titre, elle peut constituer une bonne formation de base pour déboucher sur des formations professionnelles dans de nombreux domaines, sur des concours de recrutement des professions publiques ou parapubliques (i.e., domaines de l'éducation et de la formation, de l'intervention sociale, de la santé, des ressources humaines), ou encore sur des poursuites d'études Master autre que la mention psychologie, formations dont une des préoccupations est le fonctionnement de l'être humain (i.e., Master en marketing, Master en multimédias, etc.).

QUELQUES LIENS INTERNET ESSENTIELS A L'INFORMATION

Adresse du site web du département de psychologie

<http://sha.univ-poitiers.fr/dpt-psycho/>

Adresse du site web de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Humaines et Arts

<http://sha.univ-poitiers.fr>

Adresse du site web de l'université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

Consultation de l'emploi du temps :

Les étudiants inscrits administrativement peuvent consulter les emplois du temps sur

<http://upplanning.appli.univ-poitiers.fr>

Les étudiants non-inscrits peuvent les consulter en allant sur le site de l'UFR SHA – onglet scolarité – emploi du temps :

<http://sha.univ-poitiers.fr/>

L'Offre de Formation à partir de 2022-2023 :

Ce présent document a pour vocation de présenter dans le détail les différents éléments de l'offre de formation mention psychologie. Toutefois, la description n'est pas exhaustive (surtout concernant le niveau Master – se référer au site de l'université ; ou encore pour les formations « portails » et options assurées par d'autres départements de formation – se référer aux départements de formations gestionnaires).

La Nouvelle Offre de Formation est également disponible via le site de l'université de Poitiers – catalogue de l'offre de formation :

- fenêtre générique pour toutes les formations de l'établissement : <http://formations.univ-poitiers.fr/fr/index.html>

- la formation Licence SHS mention psychologie <http://formations.univ-poitiers.fr/fr/index/licence-XA/licence-XA/licence-psychologie-JAXL80K8.html#programContent01efd18e-2a20-46ec-8d64-3c5cb3598b2a-1>

- la formation Master SHS mention psychologie : <http://formations.univ-poitiers.fr/fr/index/master-XB/master-XB/master-psychologie-JAM8BXH5.html?search-keywords=psychologie+master>

TUTORAT

À la rentrée, des étudiants tuteurs (i.e., étudiants assurant un emploi de coordination/suivi au sein du département de formation, en leur qualité d'étudiants avancés dans la formation) sont présents dans le hall les trois premières semaines de la rentrée puis aux heures de permanences journalières en salle de lecture (bât. A4 – rdc – en face salle 5).

Ils répondent à vos questions diverses et gèrent vos demandes de changement de groupe de TD en L1, L2 et L3. Ces demandes doivent être dûment motivées et sont réservées aux cas suivants : emploi, charges de famille, handicap, santé, sportif de haut niveau, engagement associatif (+ stage et TIR en L3). **Adressez-vous en priorité aux tuteurs et non aux enseignants pour cela.**

Les tuteurs proposent en L1 et L2 du **tutorat pédagogique individuel ou en petit groupe** : reprise des cours pour une meilleure compréhension. Ils mettent en œuvre aussi du **soutien aux études à partir de remédiation pédagogique** : aide à la prise de notes, à l'analyse des idées clés d'un texte, à la rédaction d'un résumé, préparation aux examens, etc.

Responsable du tutorat : Pascale Larigauderie

ADE : COMMENT BIEN UTILISER/VISUALISER/LIRE MON PLANNING

A. Pour bien utiliser et visualiser son EDT :

Il existe deux possibilités : l'application (sur votre téléphone) et l'ENT (sur votre ordinateur).

1. L'application UnivPoitiers :

Elle est utilisable sur votre téléphone portable mais attention elle comporte quelques inconvénients :

- La mise à jour se fait une fois par nuit ou lorsque vous redémarrez l'application, vous ne verrez donc pas les informations saisies le jour même (exemple : cours retiré du planning pour absence de l'enseignant, changement de salle, ...).
- Certaines informations sont invisibles (en général seules les trois premières lignes d'un enseignement sont visibles).
- Des « bugs » ont été observés, tel que l'absence de TD/TP sur l'EDT alors que les groupes ont été correctement renseignés ; certains enseignements sont illisibles ; les couleurs sont plus foncées ; la police de caractère est différente ; ...

2. L'ENT :

Plus fiable, nous vous le conseillons vivement ! Bien entendu il vous faudra le consulter régulièrement.

Sur l'ENT : <https://ent.univ-poitiers.fr/> : Menu « Mon bureau », sélectionner « Emploi du temps ». Consulter l'emploi du temps « Allez-y ».

A partir là, votre ADE s'ouvre sur l'emploi du temps de votre formation.

Sélectionnez vos groupes pour que votre EDT s'affiche à l'écran. Avec la touche « Ctrl » vous pouvez sélectionner plusieurs groupes (Exemple : le CM A, le groupe 3 de TD, le groupe 5 de langue et le groupe 10 de numérique).

RAPPEL : pensez bien à renseigner vos groupes lors de votre enregistrement (surtout si vous en changez en début d'année), et à chaque début de semestre, pour que votre EDT soit le plus précis et personnalisé possible.

B. Pour bien lire son EDT, voici quelques explications :

Chaque enseignement est représenté par un encadré de couleur.

- La première ligne correspond à l'intitulé du cours et sa nature (CM, TD, TP, ...).
- La seconde ligne vous informe de la salle où se déroulera l'enseignement (exemple vert : le TD aura lieu en salle 04 du bâtiment A04, bâtiment SHA).

Psychopathologie TD
*salle 04 (A04)
QUINTIN VAL GERALDINE
Psychanalytique de l'adulte L1 S2 Psy Grpe 05
08h00 - 09h30
UE2

Au cours de l'année vous serez amené à changer de salles/bâtiments/lieux(campus/centre-ville) pour suivre vos enseignements. Cela vous est indiqué sur votre planning. (Exemple bleu : le cours aura lieu dans l'Amphi 501 du bâtiment A01 (Droit/Science éco).

NEUROSCIENCES CM
*Amphi 501 (A01)
LIZOT GUENAELE
cellules nerveuses & com neuronale L1 S2 Psy CMA
09h45 - 11h15
UE3

Si la salle est « non renseignée » quelques jours avant l'enseignement, elle sera attribuée au plus tard 24h avant ladite activité.

- La troisième ligne concerne le/la/les enseignant(e/s) qui assure(nt) le cours. Si l'enseignant est « non renseigné », rapprochez-vous de votre enseignant référent.
- La quatrième ligne concerne les compléments d'informations sur l'enseignement (spécificité de parcours, complément d'intitulé, documents à apporter, ...) ainsi que le groupe concerné par l'enseignement (exemple vert : L1 S2 Psy Grpe/Gp 05, concerne les étudiants de Licence 1 de Psychologie, du second semestre et du groupe de TD N°5).
- La cinquième ligne vous informe des horaires de l'enseignement.
- La sixième ligne correspond au N° du semestre et de l'Unité d'Enseignement.

Attention : seuls les enseignants peuvent demander une modification de planning et d'attribution de salle au service EDT SHA.

LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DE PSYCHOLOGIE A POITIERS

APEP : Association poitevine des étudiants en psychologie. L'APEP a pour objectif d'offrir une structure sur laquelle s'appuyer durant l'ensemble des études. Les actions phares de l'APEP : permettre aux étudiants de disposer du cadre et des biens matériels dont dispose l'association (mise à disposition de cours d'un photocopieur, de cafés et de sodas, etc.); organisation d'évènements pour les étudiants (soirées, conférences...); opportunité pour les étudiants de profiter de moyens humains et financiers pour organiser toutes sortes de projets ou d'animations.

Coordonnées : sha86.a.p.e.p@gmail.com.

ADEPT : Association pour le Développement de l'Ergonomie et de la Psychologie du Travail. Cette association regroupe les étudiants et anciens étudiants du master EPT ainsi que des professionnels travaillant dans ce domaine. Elle a notamment pour objectif de maintenir des contacts entre les « anciens » (fichier d'adresses, journées de rencontre); d'organiser des activités visant à mieux faire connaître cette formation auprès des entreprises, des collectivités locales et de favoriser les contacts entre l'université et l'entreprise.

Coordonnées : adept.m2ept@gmail.com

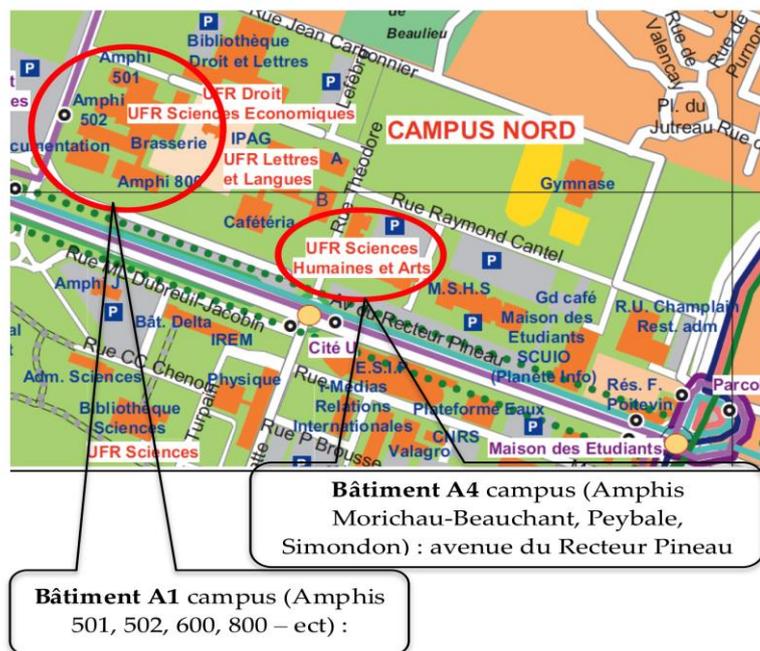
ACrimVic : Association des étudiants en criminologie et victimologie (UFR Droit - UFR S.H.A.). Cette association a pour but de promouvoir la Criminologie et la Victimologie dans une optique pluridisciplinaire au moyen d'évènements en lien avec ces domaines.

Site : <http://acrimvic.e-monsite.com>

LES LIEUX

Locaux d'enseignement

Les enseignements de psychologie se déroulent principalement dans les locaux de l'UFR SHA situés sur le Campus Bât. A4 - 3, Rue Théodore Lefebvre – TSA 81118 – 86073 Poitiers Cedex 9.
(En L1 les Cours Magistraux se déroulent à l'UFR Droit Sciences Eco. Bât. A1)



Documentation, bibliothèques

Une salle de lecture est à la disposition des étudiants de Psychologie dans les locaux du département de psychologie (bât. A4 - rez-de-chaussée). On y trouve notamment :

Une aide à la recherche documentaire est assurée par des tuteurs (pour information, les bases de données PsycArticles et PsycInfo sont accessibles sur le portail SCD).

Les permanences des tuteurs sont affichées sur la porte de la salle de lecture.

Site internet bibliothèque universitaire : <https://bu.univ-poitiers.fr>

Pour l'accès en ligne aux mémoires d'étudiants, ainsi que leur dépôt par les étudiants eux-mêmes : <http://petille.univ-poitiers.fr/>

INFORMATIQUE

Pour les besoins de leurs études, les étudiants peuvent faire une demande de prêt d'ordinateur (se renseigner auprès du responsable d'année qui devra valider cette demande).

Les formations sur l'usage de l'ENT sont disponibles à l'adresse : <http://imedias.univ-poitiers.fr/documentation/etudiants/>, l'enseignement de numérique (pour les L1) sera l'occasion de revenir sur certains éléments et les tuteurs peuvent vous aider.

De plus, l'université de Poitiers met à disposition une tutothèque dans laquelle l'ensemble des services numériques (UPdago, Webex, emplois du temps, etc.) est expliqué : <https://tuto.appli.univ-poitiers.fr>

ERASMUS ET AUTRES PROGRAMMES D'ÉCHANGES

Correspondant pédagogique pour le département : Emeline CHAUCHARD (emeline.chauchard@univ-poitiers.fr)

Secrétariat et coordination du service Relations Internationales à l'UFR SHA (Hôtel Fumé).

Tel : 05-49-45-44-04

L'objectif du programme Erasmus+ est de faciliter la mobilité étudiante au sein de la Communauté Européenne, et d'inciter à la collaboration entre universités, notamment pour aboutir à la mise en place d'enseignements intégrés. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse Erasmus+ vont suivre les cours dans une université étrangère, pendant une année complète ou une partie de l'année. Les enseignements ainsi suivis remplacent ceux qui seraient suivis pendant la même période dans l'université d'origine. Ces étudiants passent normalement les examens dans l'université d'accueil : ils restent cependant inscrits dans leur université d'origine, qui valide les examens passés à l'étranger et les prend en compte pour délivrer le diplôme selon ses propres modalités. Le département de psychologie de Poitiers est actuellement intégré dans un groupe comprenant les Universités de Porto (Portugal), Salamanque, Malaga, Valence, Saragosse et Grenade (Espagne), Vérone, Padoue et Rome-La Lumsa (Italie), l'Université de Genève et de Lausanne (Suisse), de Liège et Mons Hainault (Belgique), de Cologne, Iéna, Mannheim et Würzburg (Allemagne), de Nimègue (Pays-Bas), de Wroclaw (Pologne), de Trollhättan (Suède), de Targu Mures (Roumanie) et de Skopje (République de Macédoine). D'autres programmes d'échanges sont également possibles (Canada Anglophone et Québec notamment). Pour plus d'information sur les programmes d'échanges, consulter le site de l'UFR SHA : <https://sha.univ-poitiers.fr/relations-internationales/?RH=1268645236764&RF=1268645403212>

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Tout étudiant ayant un trouble temporaire ou permanent (auditif, visuel, cognitif, moteur, psychologique, viscéral) peut demander une compensation de la perte de chance de réussir son année universitaire. Le droit à la compensation est défini par le médecin du service de santé universitaire. Pour faire valoir ce droit, l'étudiant, accompagné par le coordinateur du pôle handicap de l'université de Poitiers, doit suivre une procédure. Il est donc nécessaire de contacter 1/ le pôle d'accueil des étudiants en situation de handicap, 2/ le chargé de mission handicap pour les départements de formation psychologie et géographie.

Pôle d'accueil des étudiants en situation de handicap : Bât. B13

2 rue Marcel Doré - TSA 91119 ; 86073 Poitiers Cedex 9

Tél : 05.49.36.64.64 ou 05.49.45.47.51 ; Courriel : sdsd.handicap@univ-poitiers.fr

Correspondant - chargé de mission handicap pour les étudiants de psychologie :

Nicolas Dauman : nicolas.dauman@univ-poitiers.fr

DISPOSITIF ENSEIGNANT-REFERENT POUR LES L1

Responsable – Pascale Larigauderie (pascale.larigauderie@univ-poitiers.fr)

Le dispositif enseignant-référent s'adresse à tous les étudiants inscrits en Licence 1 de psychologie. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner au mieux chaque étudiant dans l'obtention de sa première année. Ainsi, chaque étudiant(e) pourra être directement mis(e) en relation avec un enseignant du département de psychologie pour :

- l'aider, si besoin, à s'insérer à l'Université
- Réfléchir sur des méthodes de travail pertinentes à l'université.

- Répondre à toutes les questions qu'il (elle) est susceptible de se poser au cours de cette première année du cursus universitaire (examen, bourses, compensation semestrielle et annuelle, etc.)
 - l'accompagner dans la définition et la construction de son projet de formation et/ou professionnel.
 - lui proposer, si besoin, un relais (une médiation) avec les services d'orientation compétents.
- Un enseignant référent sera affecté à chaque groupe TD de L1 semestre 1.

REGLES CONCERNANT LE DEROULEMENT DES EXAMENS

Certaines épreuves d'examen se déroulant simultanément dans plusieurs salles éloignées les unes des autres (par exemple sur le Campus et au centre-ville), chaque étudiant doit veiller à en prendre note avant les épreuves d'examen. Les informations utiles sont indiquées lors de l'affichage du calendrier des examens.

Important : lors de la première session d'examen, les étudiants dont le nom ne figure pas sur la liste d'appel des candidats à l'entrée de la salle d'examen devront impérativement régulariser leur situation auprès des services de la Scolarité après l'examen. Un étudiant qui ne serait toujours pas inscrit à une Unité d'Enseignement pour la seconde session ne sera pas admis à composer aux épreuves de l'Unité d'Enseignement concernée.

L'étudiant doit se présenter impérativement sur le lieu d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve muni de sa carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité.

1. Les candidats entrent dans la salle d'examen à l'appel de leur nom et se placent selon les indications données par les surveillants.
2. Pour les épreuves se déroulant sans document, les candidats doivent déposer à l'entrée de la salle d'examen tous documents, livres, notes, ainsi que les cartables et sacs.
3. Les téléphones portables doivent être éteints et doivent rester dans les sacs à l'entrée. Des horloges sont à disposition dans les amphithéâtres.
4. Pour les épreuves se déroulant avec documents, seuls les documents ou matériels indiqués sur le sujet sont autorisés.
5. **Durant la première heure d'épreuve, aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est autorisée.** Toutefois en cas de nécessité absolue, un candidat peut exceptionnellement être autorisé à sortir de la salle durant la première heure. Après avoir relevé toutes ses feuilles de copie et de brouillon, un des surveillants accompagne le candidat à l'extérieur de la salle et il est fait mention de cette sortie au procès-verbal. Si le candidat revient dans la salle, ses feuilles de copie et de brouillon lui sont rendues. Aucun temps supplémentaire ne lui est accordé au-delà de l'horaire de fin d'épreuve initialement prévu, sauf s'il s'agit d'un candidat avec handicap pour lequel un aménagement d'épreuve lui autorise des sorties de salle avec temps compensatoire.
6. **A l'issue de la première heure, les candidats qui souhaitent quitter provisoirement la salle n'y sont autorisés qu'un par un et sont accompagnés par l'un des surveillants.** Les candidats qui quittent provisoirement la salle ne doivent pas emporter leur copie.
Lorsque l'épreuve dure une heure, ou plus, les candidats ne sont pas autorisés à quitter définitivement la salle d'examen avant la fin de l'épreuve.
7. Les candidats collent leurs étiquettes d'anonymat sur leur(s) copie(s).
8. A la fin de l'épreuve, l'étudiant doit remettre sa (ses) copie(s) aux surveillants après avoir vérifié que les étiquettes requises y sont apposées. En cas de copie non identifiable, l'étudiant sera considéré absent à l'épreuve concernée.

9. L'étudiant a l'obligation de signer la liste d'émargement au moment de la remise de sa copie (un étudiant boursier sur critères sociaux qui n'aurait pas émargé sera signalé comme non assidu auprès du CROUS).

Tout étudiant surpris en flagrant délit de fraude sera signalé à la Section Disciplinaire du Conseil de l'Université. Les sanctions encourues sont celles décrites dans l'article 48 du décret 71.216 du 24.03.1981 : « Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants inscrits dans une université ou un établissement public à caractère scientifique et culturel indépendant d'une université sont :

1. *Le blâme*
2. *L'exclusion de l'université ou de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans.*
3. *L'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur public pour une durée maximum de cinq ans.*
4. *L'exclusion définitive de l'université ou de l'établissement.*
5. *L'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public.*
6. *L'exclusion entraîne, pendant la durée de cette sanction, l'incapacité de prendre des inscriptions et de subir des examens. »*

Le règlement complet des examens est consultable sur le site web de l'université de Poitiers et sur le site web de l'UFR SHA.

LES ETUDES DE LICENCE – MENTION PSYCHOLOGIE

Responsable : Manuel Gimenes (manuel.gimenes@univ-poitiers.fr)

La Licence mention psychologie (1500h de formation, réparties sur trois années) a pour objectif la maîtrise des connaissances et l'acquisition de compétences (théoriques, méthodologiques, relationnelles et organisationnelles) qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation.

A cet effet, la formation a pour visée la mise en place d'un socle de connaissances riche des principaux secteurs de la discipline (psychologie cognitive, du développement, sociale, psychopathologie clinique), ainsi qu'une introduction à des spécialités de la discipline (psychologie du travail, différentielle, ergonomie, neuropsychologie). La formation vise également l'acquisition de compétences méthodologiques relatives aux différents outils d'investigation du psychologue et statistiques, à la fois dans la démarche expérimentale et dans la démarche clinique. Cela conduit l'étudiant à développer son esprit critique, et à savoir poser et résoudre des problèmes divers de manière autonome et rigoureuse. De plus, des enseignements de neurosciences et de physiologie viennent asseoir la connaissance des liens entre mécanismes psychologiques et états corporels. Enfin, l'apprentissage de compétences transversales (i.e., langues, numérique, recherche documentaire) permettra à l'étudiant une intégration aisée dans n'importe quelle formation complémentaire ou dans un milieu professionnel, ou bien encore de construire son projet personnel et professionnel (PPPE).

A l'issue de la formation, l'étudiant pourra poursuivre une formation Master mention psychologie, mais également, en lien avec le parcours type suivi, intégrer des masters relevant du même champ Sciences Humaines, Lettres Langues et Arts, du champ Sciences de la Formation et de l'Education (Masters) mention MEEF, premier degré, second degré ou Pratiques et Ingénierie de la Formation), ou bien encore intégrer

d'autres formations Master dans lesquelles la compréhension du comportement humain est essentielle.

De plus, l'étudiant qui ne souhaite pas s'engager dans le grade Master a la possibilité d'intégrer en troisième année une des Licences Professionnelles de l'établissement (par exemple : « Prévention Sociale : accompagnement social », « Métiers de la GRH : assistant », « Sécurité des biens et des personnes », « Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives », « Santé, vieillissement et activités physiques adaptées »). A cet effet, une passerelle (option UE4 "Préparation aux licences professionnelles") est proposée en L2. Enfin, la formation peut directement déboucher vers le monde professionnel à l'issue du L3, par exemple sur des postes de chargé de mission emploi formation, conseiller à l'emploi, coordinateur ou consultant emploi formation. En outre, la Licence mention psychologie peut constituer une bonne formation de base ouvrant sur des formations professionnelles dans de nombreux domaines (secteurs employant des cadres spécialisés dans la gestion du travail social). Elle permet aussi aux diplômés d'envisager une insertion professionnelle par la voie de concours dans les secteurs santé, social, justice ou éducation.

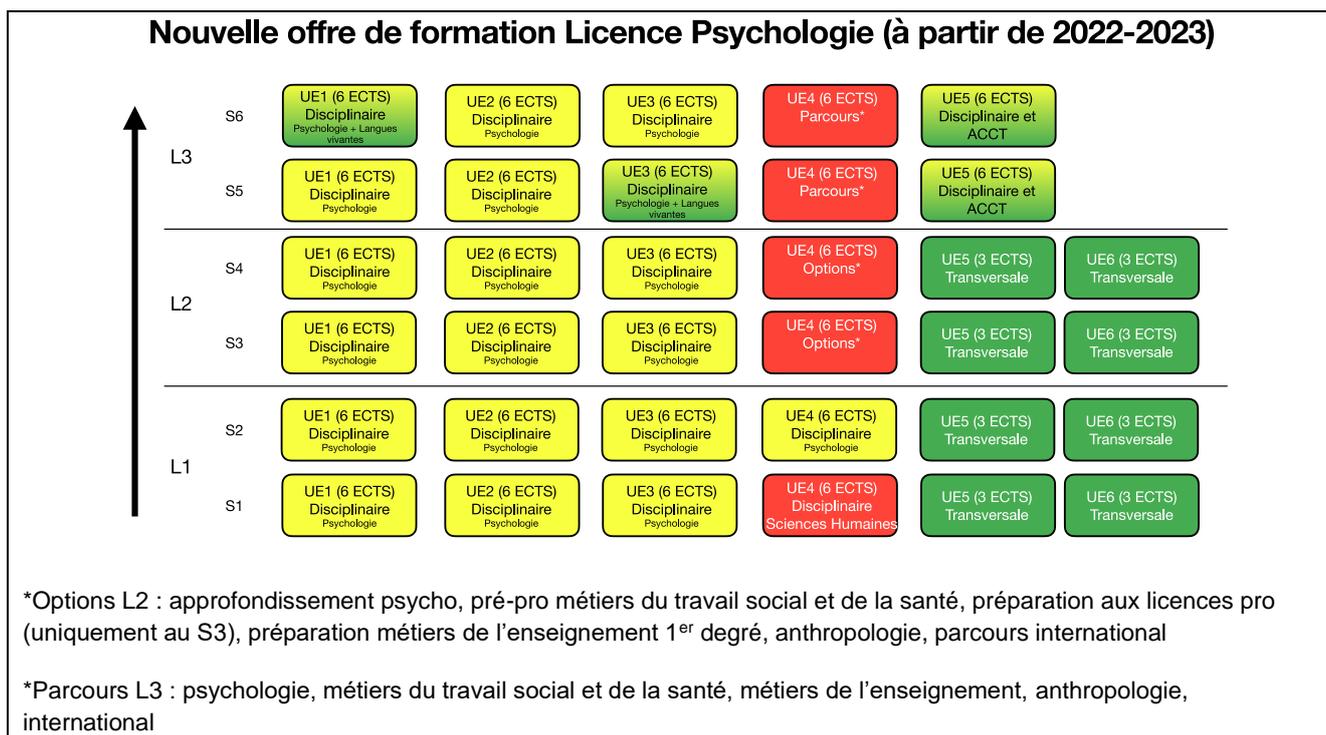
L'organisation de la Licence (Bac+3) de psychologie et ses contenus pédagogiques ont été pensés pour favoriser le développement d'une approche scientifique des phénomènes psychologiques et de la vie sociale. Il s'agit par ailleurs de permettre à l'étudiant de construire un projet de formation et un projet professionnel. C'est dans cette perspective que le dispositif mis en place offre la possibilité d'être en contact avec les réalités professionnelles de la psychologie (par un stage par exemple en L3).

Les trois années de Licence (L1 – L2 – L3) sont organisées en six semestres (deux par an), qui sont chacun autonomes : ce qui est acquis sur un semestre est acquis définitivement. Un schéma représentant l'organisation de la formation est fourni ci-dessous. Chacune des UE disciplinaires est associée à 6 ECTS (European Credit Transfer System), et chaque UE transversale à 3 ECTS. La formation est organisée autour d'un socle commun couvrant l'ensemble du référentiel de compétences national (éléments disciplinaires et transversaux). En L1, Une ouverture vers le domaine plus vaste des Sciences Humaines est permise dans le cadre de l'UE4 « Sciences Humaines » (pour psychologie).

A partir de la deuxième année (choix option UE4), l'étudiant peut "colorer" sa formation Licence mention psychologie. Cela se concrétise ensuite en troisième année sous la forme d'un parcours (choix parcours UE4) : 1 parcours de type Approfondissement en psychologie (UE 1 à 5), des parcours transversaux à l'UFR de type pré-professionnalisant vers des métiers ciblés (choix entre "Métiers de l'Enseignement et de la Formation", "Anthropologie", et "Métiers du travail social, de la santé et du paramédical", ce type de parcours offrant 4 UE en psychologie et l'UE4 en parcours), et 1 parcours transversal à l'établissement ("International") ayant pour visée un approfondissement linguistique préparant à l'international.

Les enseignements transversaux font partie du socle commun. Précisément, les semestres S1 à S4 sont systématiquement composés d'une UE 5 dédiée à l'apprentissage d'une langue. L'UE 6 est composée, du S1 au S3, d'enseignements de méthodologie universitaire, de recherche documentaire, de numérique et du PPPE, les volumes horaires sur les trois semestres étant définis par le cadrage de l'université de Poitiers (UP). Au S4, l'UE 6 correspond pour partie à un enseignement de découverte à choisir parmi un large panel au sein de l'UP (UE d'Ouverture à choix). En L3, les compétences transversales sont associées à un apprentissage contextualisé au sein de l'UE 5 disciplinaire de chaque semestre (UE ACCT). Ces UE permettent à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences disciplinaires et transversales acquises en amont, ce de manière concrète et intégrée : la

réalisation d'un stage et d'un Travail d'Initiation à la Recherche (TIR), finalisés par un rapport de stage et un mini-mémoire, est notamment positionnée dans ces UE disciplinaires ACCT.



Les modalités de contrôle de connaissances : principes généraux

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme. Il existe trois types d'examen : le *contrôle continu intégral* (composé uniquement d'épreuves de contrôle continu), l'*examen terminal* (composé d'une épreuve en fin de semestre), et l'*examen mixte* (composé de notes de Contrôle continu et d'un examen terminal).

Validation des Unités d'Enseignement (UE) et des semestres et années

La moyenne de chaque année correspond à la moyenne obtenue tenant compte des deux semestres : les semestres consécutifs d'une année se compensent. Une année est donc validée lorsque l'étudiant obtient au moins 10/20 à l'année (par système de compensation entre semestres ou non).

Pour chaque semestre, le résultat est la moyenne obtenue aux différents UEs qui composent le semestre : les UEs d'un semestre se compensent entre elles, un semestre validé correspondant à l'obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 (par système de compensation entre UEs ou non).

Pour chaque UE, le résultat est la moyenne des notes obtenues aux différentes épreuves des différents enseignements composant l'UE, chacune étant affectée d'un coefficient. Les résultats de ces différentes épreuves se compensent entre eux : une UE est validée lorsque sa moyenne est au moins égale à 10/20 (par système de compensation entre épreuves ou non).

Règles de passage et de validation pour la Licence : Les unités d'enseignements (UE) sont comptabilisées en crédits ECTS ou compensation des notes. Elles prennent en compte le coefficient attribué à chaque UE dans les

tableaux des pages suivantes (les informations détaillées sont disponibles sur le site de l'UFR). Chaque semestre est composé des 30 crédits ECTS. La Licence nécessite l'obtention de 180 crédits ECTS.

Le détail des modalités de contrôle des connaissances et de la validation des études est consultable sur le site de l'UFR SHA et sur le site du département de psychologie dans la rubrique dédiée au règlement des examens et aux règles de progression dans la formation.

LES ETUDES DE LICENCE MENTION PSYCHOLOGIE (L1, L2 ET L3)

LICENCE 1 (RESPONSABLE : EMILIE DUJARDIN) : VISION GLOBALE DES ENSEIGNEMENTS, ECTS, VOLUME, RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET MODE D'EVALUATION

NB : ce Tableau ne fait apparaître que les enseignements portés par le département de psychologie. Tous les étudiants et étudiantes inscrit(e)s en L1 mention psychologie suivent au semestre 1 les mêmes enseignements pour les UEs 1, 2, 3, 4, 5 et 6. L'UE4 « Sciences Humaines », spécifique pour les étudiant·e·s de psychologie, implique des enseignements sur les thèmes du Jeu et de l'Education, dispensés par des enseignants de Psychologie et d'autres disciplines.

	Licence 1 semestre 1 et semestre 2 - détail UE, ECTS, volume d'enseignement, responsables et mode d'évaluation. Les cours ouverts aux étudiants internationaux sont signalés par : (*)	ECTS	Volume	Responsables d'UE et responsables pédagogiques	Mode d'évaluation de l'UE : Contrôle continu intégral (CCI) ou Terminal ou Mixte (Contrôle continu + examen terminal)
Semestre 1	UE1 - Disciplinaire - Introduction à la psychologie : courants, thèmes et champs	6	48	Cyril Perret	CCI
	Courants et thèmes (*)		24	Cyril Perret	
	Champs (*)		24	Pascale Larigauderie	
	UE2 - Disciplinaire - Méthodologie et statistiques	6	48	Sandrine Gil	CCI
	Introduction aux statistiques appliquées à la psychologie (*)		28	Ludovic Le Bigot	
	Méthodes (*)		20	Sandrine Gil	
	UE3 - Disciplinaire - Psychologie et société	6	48	Leila Selimbegovic	CCI
	Psychologie interculturelle (*)		24	Leila Selimbegovic	
	Psychologie et art (*)		12	Amal Hachet	
	Psychologie évolutionniste (*)		12	François Rigalleau	
	UE4 - Disciplinaire - Sciences humaines	6	48	Eric Lambert	CCI
	Le jeu (*)		24	Manuel Gimenes	
L'éducation (*)		24	Eric Lambert		
UE5 - Transversale	3	24	Maison des Langues	CCI	
Langues Vivantes (Anglais-Espagnol-Allemand)		24			
UE6 - Transversale	3	18	François Rigalleau	CCI	
Méthodologie universitaire		6	François Rigalleau		
Recherche documentaire		6	François Rigalleau		
Numérique		6	Pascale Larigauderie		
Semestre 2	UE1 - Disciplinaire - Psychologie du développement et psychologie cognitive	6	48	Manule Gimenes	CCI
	Psychologie du Développement : les grandes étapes (*)		24	Sandrine Gil	
	Psychologie Cognitive: Mémoire - Attention – Perception (*)		24	Manuel Gimenes	
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie sociale et psychologie clinique	6	48	Marie-Amélie Martinie	CCI
	Psychologie Sociale : Influence sociale (*)		24	Marie-Amélie Martinie	
	Psychopathologie psychanalytique de l'adulte (*)		24	Jean-Baptiste Marchand	
	UE3 - Disciplinaire - Méthodologie, neurosciences et ergonomie	6	48	Nicolas Louveton	CCI
	Introduction à la méthodologie expérimentale (*)		14	Pascale Larigauderie	
	Neurosciences : cellules nerveuses et communication neuronale (*)		18	Norah Defamie et Youna Vandaele	
	Ergonomie : notions fondamentales (*)		16	Nicolas Louveton	
	UE4 - Option - 1 choix à effectuer parmi approfondissement psychologie ou autre	6			
	<i>Option Approfondissement psychologie</i>		52	Nicolas Noiret	CCI
	Psychologie Cognitive : contrôle cognitif (*)		12	Nicolas Noiret	
	Introduction aux approches thérapeutiques (*)		16	Nelly Goutaudier	
	Psychologie Sociale : propagande et manipulation (*)		12	Stéphane Jouffre	
	Psychologie du développement : la socialisation de l'enfant (*)		12	Morgane Burnel	
	UE5 - Transversale	3	24	Maison des Langues	CCI
	Langues Vivantes (Anglais-Espagnol-Allemand)		24		
UE 6 - Transversale	3	22	Sandrine Gil	CCI	
Recherche documentaire		6	François Rigalleau		
Numérique		10	Olivier Chaulet		
PPPE		6	Sandrine Gil		

LICENCE 2 (RESPONSABLE : LEILA SELIMBEGOVIC) : VISION GLOBALE DES ENSEIGNEMENTS, ECTS, VOLUME, RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET MODE D'EVALUATION

NB : ce Tableau ne fait apparaître que les enseignements portés par le département de psychologie. Pour les choix d'UE 4 autre, se référer au descriptif de la formation sur le site de l'université de Poitiers (cf. page 11 pour lien).

	Licence 2 semestre 3 et semestre 4 - détail UE, ects, volume d'enseignement, responsables et mode d'évaluation. Les cours ouverts aux étudiants internationaux sont signalés par : (*)	ECTS	Volume	Responsables d'UE et responsables pédagogiques	Mode d'évaluation de l'UE : Contrôle continu intégral (CCI) ou Terminal ou Mixte (Contrôle continu + examen terminal)
Semestre 3	UE1 - Disciplinaire - Psychologie sociale et du travail	6	51	Stéphane Jouffre	Mixte
	Introduction à la psychologie du travail et des organisations (*)		18	Pierre-Henri François	
	Psychologie sociale : Percevoir et expliquer les comportements (*)		24	Stéphane Jouffre	
	Méthodes d'enquêtes I (*)		9	Stéphane Jouffre	
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie cognitive	6	48	Manuel Gimenes	Terminal
	Neuropsychologie cognitive (*)		10	Nicolas Noiret	
	Psychologie cognitive : raisonnement et prise de décision (*)		14	Pascale Larigauderie	
	Psychologie cognitive : Langage - Mémoire (*)		24	Manuel Gimenes	
	UE3 - Disciplinaire - Méthodologie et statistiques	6	48	Cyril Perret	Mixte
	Méthodologie expérimentale (*)		16	Cyril Perret	
	Psychologie différentielle : la psychométrie (*)		12	Morgane Burnel	
	Statistiques appliquées à la psychologie (*)		20	Cyril Perret	
	UE4 - Option - 1 choix à effectuer parmi options	6			
	Option Approfondissement psychologie		42	François Rigalleau	Mixte
	Bases de recherche en neuropsychologie clinique (*)		16	François Rigalleau	
	Neurosciences : neuroanatomie, physiologie sensorielle et motricité (*)		20	Valérie Coronas	
Neuroimagerie (*)		6	Giulia Fois		
Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier	CCI	
Introduction aux publics en difficulté ; du bébé à la personne âgée		48	Nelly Goutaudier		
Option Préparation aux Licences Professionnelles		48	Catherine Esnard	Terminal	
UE5 - Transversale	3	24	Maison des Langues	Mixte	
Langues Vivantes (Anglais-Espagnol-Allemand)		24			
UE 6 - Transversale	3	26	Pascale Larigauderie	Mixte	
Numérique		12	Pascale Larigauderie		
PPPE		8	Elsa Eme		
Recherche Documentaire		6	François Rigalleau		
Semestre 4	UE1 - Disciplinaire - Psychologie du développement et Psychologie cognitive	6	48	Emilie Dujardin	Terminal
	Psychologie du développement : acquisition du langage (*)		16	Emilie Dujardin	
	Le bilan psychologique avec l'enfant (*)		18	Elsa Eme	
	Psychologie du développement des fonctions cognitives (*)		14	Eric Lambert	
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie clinique	6	52	Nelly Goutaudier	Terminal
	Psychopathologie psychanalytique de l'enfant (*)		24	Nicolas Dauman	
	Diagnostic en psychopathologie clinique (*)		12	Nelly Goutaudier	
	Introduction aux tests et outils cliniques (*)		16	Elise Pelladeau	
	UE3 - Disciplinaire - Psychologie Approfondissement	6	46	Elsa Eme	Terminal
	Méthodes d'enquêtes II		10	Stéphane Jouffre	
	Psychologie sociale : le soi		8	Ivane Nuel	
	Le dessin dans le bilan psychologique avec l'enfant		12	Elsa Eme	
	Méthodologie expérimentale : approfondissement		6	Cyril Perret	
	Psychologie du développement : les troubles des apprentissages		10	Lucie Broc	
	UE4 - Option - 1 choix à effectuer parmi options	6			
	Option Approfondissement Psychologie et société		48	Catherine Esnard	Terminal
Apprentissage et expertise (*)		15	Manuel Gimenes		
Emotion (*)		16,5	Elise Tornare		
Psychologie et justice (*)		16,5	Catherine Esnard		
Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier	CCI	
Introduction au travail social		48	Nelly Goutaudier		
UE5 - Transversale	3	24	Maison des Langues	Mixte	
Langues Vivantes (Anglais-Espagnol-Allemand)		24			
UE6 - Transversale	3	24	Elsa Eme	selon UE ouverture	
UE d'ouverture (choix parmi bouquet UP)		20	Elsa Eme		
PPPE		4	Elsa Eme		

LICENCE 3 (RESPONSABLE SANDRINE GIL) : VISION GLOBALE DES ENSEIGNEMENTS, ECTS, VOLUME, RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET MODE D'ÉVALUATION

NB : ce Tableau ne fait apparaître que les enseignements portés par le département de psychologie. Pour les choix d'UE 4 autre, se référer au descriptif de la formation sur le site de l'université de Poitiers (cf. page 11 pour lien).

	<i>Licence 3 semestre 5 et semestre 6 - détail UE, ects, volume d'enseignement, responsables et mode d'évaluation. Les cours ouverts aux étudiants internationaux sont signalés par : (*)</i>	ECTS	Volume	Responsables d'UE et responsables pédagogiques	Mode d'évaluation de l'UE : Contrôle continu intégral (CCI) ou Terminal ou Mixte (Contrôle continu + examen terminal)
Semestre 5	UE1 - Disciplinaire - Psychologie sociale et psychologie cognitive	6	50	Armand Chatard	Terminal
	Psychologie sociale : Identités et stigmatisation (*)		15	Armand Chatard	
	Psychologie Sociale : Estime de soi, croyances et menaces existentielles (*)		14,5	Armand Chatard	
	Psychologie cognitive : Attention - Perception (*)		15	Nicolas Noiret	
	Psychologie cognitive: cognition et conscience (*)		5,5	Manuel Gimenes	
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie clinique et psychologie du développement	6	52	Alain Ducouso-Lacaze	Mixte
	Les problématiques affectives infantiles et leur étiologie (*)		16	Elsa Erme	
	Clinique de l'identité et de l'identification (*)		12	Alain Ducouso-Lacaze	
	Démarches de l'entretien psychologique (*)		24	Elise Pelladeau	
	UE3 - Disciplinaire - Méthodologie, statistiques et Langues	6	64	Nicolas Dauman	Mixte
	Statistiques avancées appliquées à la psychologie (*)		30	Manuel Gimenes	
	Méthode qualitative : introduction à la théorie ancrée (*)		16	Nicolas Dauman	
	Langues vivantes (Anglais) (*)		18	Olivier Chaulet	
	UE 4 - Option - 1 choix à effectuer parmi options	6	48		
Option Approfondissement Psychologie et société		48	Amal Hachet	Terminal	
Communication et langage (*)		15	Lucie Broc		
Evaluation et Performance (*)		18	Amal Hachet		
Cognition Sociale (*)		15	Ivane Nuel		
Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier	CCI	
Souffrance et handicap		48	Nelly Goutaudier		
UE5 - Disciplinaire & ACCT : Apprentissage Contextualisé de Compétences Transversales - à choix (stage ou TIR)	6	54	Sandrine Gil	Mixte	
PPPE Aide projet professionnel Numérique		6	Pierre-Henri François		
Méthodes de recherche 1 (l'une des deux selon répartition)		12	Jean Pylouster		
Méthodes expérimentales		12	Sandrine Gil / Dolores Albarracin		
Méthodes cliniques		12	Sandrine Gil		
Stage ou TIR		24	Dolorès Albarracin		
			l'enseignant du groupe de TIR / responsables stages de chaque domaine		
Semestre 6	UE1 - Disciplinaire - Psychologie sociale, du travail, ergonomie, et Langues	6	64	Frédérique Autin	CCI
	Psychologie sociale : relations intergroupes (*)		15	Frédérique Autin	
	Psychologie du travail : théories et méthodes (*)		15	Pierre-Henri François	
	Ergonomie : méthodes et techniques (*)		16	Nicolas Louveton	
	Langue vivantes (*)		18	Olivier Chaulet	
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie clinique et psychologie du développement	6	66	Nelly Goutaudier	Mixte
	Etudes de cas : approches plurielles (*)		18	Nelly Goutaudier	
	Psychologie du développement: développement socio-émotionnel (*)		16	Sandrine Gil	
	Psychologie du développement : les troubles développementaux (*)		15	Eric Lambert	
	UE3 - Disciplinaire - Neurosciences et neuropsychologie	6	45	Siobhan Vicente-Frédefond	Terminal
	Neuroscience : psychopharmacologie, développement et plasticité du système nerveux (*)		26	Laetitia Prestoz et Youna Vandaele	
	Syndromes cliniques et neuropsychologie (*)		19	Siobhan Vicente-Frédefond	
	UE 4 - Option - 1 choix d'option à effectuer parmi options	6	48		
	Option Approfondissement Psychologie: Psychologie et société		48	Nicolas Noiret	Terminal
Adolescence (*)		15	Emilie Dujardin		
Psychologie et santé (*)		16,5	Catherine Esnard		
Vieillesse (*)		16,5	Nicolas Noiret		
Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier	CCI	
Prises en charge et psychopathologies		48	Nelly Goutaudier		
UE5 - Disciplinaire & ACCT : Apprentissage Contextualisé de Compétences Transversales - à choix conditionné (selon S5)	6	54	Sandrine Gil	Mixte	
PPPE Aide au projet professionnel		6	Pierre-Henri François		
Recherche documentaire		12	Jean-François Rouet		
Méthodes de recherche 1 (l'une des deux selon répartition et S5)		12	S. Gil / D. Albarracin		
Méthodes expérimentales		12	Sandrine Gil		
Méthodes cliniques		12	Dolorès Albarracin		
Stage ou TIR		24	l'enseignant du groupe de TIR / responsables stages de chaque domaine		

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS LICENCE (L1, L2 ET L3)

LES COURS OUVERTS AUX ETUDIANTS INTERNATIONAUX SONT SIGNALÉS PAR UN
ASTERISQUE (*)

CM : Cours magistral ; TD : Travaux Dirigés ; PPD : Pratiques Pédagogiques Diversifiées

Licence 1 – Semestre 1

Responsable UE / référent(s) pédagogique(s) et volume(s) enseignement	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
C. Perret : 48h	UE 1 : Disciplinaire : Introduction à la psychologie
Courants et thèmes (*)	
C. Perret 24hCM	Cet enseignement vise à présenter l'histoire de la psychologie d'un point de vue épistémologique. Une introduction à l'histoire des idées depuis la Grèce antique jusqu'au XIXe siècle permettra de mettre en évidence les grands courants de penser sur lesquels la psychologie a pris appui pour se construire. De grandes idées issues de la philosophie, de la théologie, de la philologie, de l'histoire de l'art, de l'histoire, de la mythologie, etc. seront discutées au prisme de l'émergence de la psychologie en tant que discipline constituée. Dans un parcours très large de disciplines, les travaux ayant permis l'émergence des concepts fondateurs de la psychologie et de la méthode scientifique seront décrits. Enfin, nous aborderons les premières années de cette discipline à travers le prisme des travaux fondateurs tels que Wundt, Wertheimer, James, Köhler, etc.
Champs (*)	
P. Larigauderie 24hCM	L'objectif de cet enseignement est de présenter ce qu'est la psychologie et la diversité de ses champs disciplinaires, à travers un panorama non exhaustif de différents champs disciplinaires : le cours sera articulé autour d'une présentation des thèmes d'études et notions centrales pour la psychologie Clinique et Pathologique, la psychologie Sociale, la psychologie du Développement et la psychologie Cognitive.
S. Gil : 48h	UE 2 : Disciplinaire : Méthodologie et statistiques
Introduction aux statistiques appliquées à la psychologie (*)	
L. Le Bigot 12hCM – 4hTD – 12hPPD (plateforme en autonomie)	L'objectif est de présenter les indicateurs de base à la compréhension et à l'application des statistiques en psychologie (variable, représentations graphiques, tendance centrale et dispersion, covariance, corrélation, droite de régression). En plus des séances de CM et TD, l'étudiant(e) a – pour s'entraîner au mieux dans l'appropriation de ces notions – des cours en ligne complémentaires ainsi que de nombreux exercices (plateforme UPdago). <i>Howell, D.C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Paris : De Boeck-Université.</i>
Méthodes (*)	
S. Gil	Cet enseignement vise à présenter une introduction aux méthodes du psychologue et de la psychologie. Il débute par une introduction soulignant la nécessité d'une méthode et présentant les grandes catégories de méthodes

14hCM – 2hTD – 4hPPD (Classe inversée)	<p>existantes. Il se poursuit par la présentation détaillée de deux méthodes. Premièrement, la méthode de l'observation (i.e., ses origines, ses caractéristiques) est présentée de manière approfondie sur la base d'exemples d'études. Deuxièmement, l'analyse de contenu est présentée : à l'aide d'exemples dans le domaine de la souffrance corporelle, ce cours introduit à une démarche inductive en psychologie, dans laquelle le chercheur part de données du terrain (témoignages, groupes de parole) pour identifier des thématiques de discours qui caractérisent l'expérience subjective.</p> <p><i>Braun V. & Clarke V. Using thematic analysis in psychology. Qualitative Research in Psychology 2006 ; 3 : 77-101.</i></p>
L. Selimbegovic : 48h	UE3 – Disciplinaire : Psychologie et société
Psychologie Interculturelle (*)	
L. Selimbegovic 18hCM – 6hTD	<p>Cet enseignement se décline selon trois domaines : la psychologie développementale, la psychologie sociale, et la psychologie clinique. La partie dédiée à l'approche développementale pose la question des comportements universels et/ou relatifs aux stimulations de l'environnement à travers différents exemples d'études interculturelles comparatives menées chez l'enfant. La partie consacrée à la psychologie sociale présente l'approche socioculturelle. Les cours magistraux sont dédiés à l'articulation de la question culturelle et la question de l'identité personnelle et sociale, ainsi qu'à l'étude de la façon dont le contexte culturel se manifeste au niveau cognitif. Le TD, quant à lui, est focalisé sur la question du privilège</p>
Psychologie et art (*)	
A. Hachet 9hCM – 3hTD	<p>Il s'agit d'un enseignement à deux volets :</p> <p>Le <u>volet clinique</u> a pour objectif de sensibiliser les étudiants de L1 à une approche psychanalytique appliquée à l'art dans son lien avec l'inconscient de l'artiste à travers l'étude des mécanismes inhérents au processus de création artistique tels que le refoulement et la sublimation d'une part et les effets des mutations psychiques sur les productions artistiques contemporaines d'autre part. Plusieurs œuvres d'art (dont de C. Soutine, P. Picasso, K. Kollwitz) sont présentées en CM pour illustrer les interactions entre inconscient et art tant du côté de ce que l'œuvre vient révéler de l'artiste (tels que les vécus de trauma ou de deuil refoulés) que du côté des effets des œuvres d'art sur le psychisme du spectateur (le syndrome de Stendal, l'émotion esthétique). Le TD illustre spécifiquement le rôle joué par la sublimation dans le processus de création artistique à travers l'analyse du célèbre tableau de G. Klimt « Le Baiser ».</p> <p>Le <u>volet cognitif</u> porte sur les rapports entre sciences cognitives et art. Le but de cet enseignement est de présenter certaines connaissances, d'une part, sur le fonctionnement perceptif visuel afin d'analyser différentes œuvres picturales à travers le prisme de la psychologie cognitive. D'autre part, les travaux récents en neuropsychologie essaient d'expliquer pourquoi la musique nous plonge dans un état psychologique et physiologique spécifique. A partir des exemples de la peinture classique et moderne, l'utilisation de la perspective, des illusions optiques seront présentées en TD ainsi que les travaux en psychologie et neuropsychologie sur les effets de la musique.</p>
Psychologie évolutionniste (*)	
F. Rigalleau 9hCM – 1,5hTD – 1,5hPPD (plateforme en autonomie)	<p>La théorie de l'Evolution proposée par Darwin constitue un socle essentiel des Sciences de la Vie. La psychologie moderne propose d'analyser le fonctionnement mental des êtres humains en adoptant des principes évolutionnistes. Cet enseignement présente des travaux s'inscrivant dans cette</p>

	<p>approche en considérant plusieurs domaines : le raisonnement, la mémoire, les choix de partenaires, certains phénomènes de compétition entre individus. La question de la spécificité de l'esprit humain est donc abordée en s'interrogeant sur les traits des fonctions mentales qui s'avèrent déterminées par la sélection naturelle. Une séance de travaux dirigés évalue la possibilité d'expérimentation dans ce domaine.</p>
E. Lambert : 48h	UE4- Sciences humaines pour psychologie
Le jeu (*)	
M. Gimenes 24hCM	<p>Cet enseignement combine des approches en psychologie clinique psychanalytique, cognitive et sociale. La réflexion porte sur l'acte même de jouer dans l'enfance et sur les implications psychiques de celui-ci à partir de la question : « Qu'est-ce que jouer et savoir jouer ? » Sont abordées en particulier les dimensions symbolique et transitionnelle du jeu. Le cours envisage aussi le développement des grandes fonctions cognitives sous l'angle du jeu (l'apprentissage à l'école, le jeu d'imitation, la compétition) puis des jeux vidéo à partir de la question : « Peut-on se muscler le cerveau avec des Serious Game ? » Enfin, dans le monde de la compétition entre entreprises, l'abondance d'informations et de services oblige à capturer l'attention de l'utilisateur. « Le divertissement peut être utilisé à bon ou (surtout ?) mauvais escient pour nous détourner de nos habitudes ? ».</p>
L'éducation (*)	
E. Lambert 24hCM	<p>Ce cours présente, sous différents aspects, l'importance des liens entre les connaissances en sciences humaines et l'éducation. Les différents courants présentés sont principalement la psychologie cognitive et la psychologie du développement avec un exemple particulier de l'apprentissage de lecture. Il sera question de la motivation considérée comme moteur de l'apprentissage. Ensuite l'approche psychanalytique permettra d'aborder les enjeux psychiques de la déscolarisation et du harcèlement scolaire. Enfin la psychologie sociale propose de prendre en compte les effets du contexte (e.g., comparaison sociale) sur la réussite.</p>
24h	UE5 transversale : Langues
O. Chaulet 16,5hTD – 7,5h PPD (plateforme en autonomie)	<p>Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées</p>
F. Rigalleau : 24h	UE6 transversale
Méthodologie universitaire	
F. Rigalleau 2hCM – 2hTD – 2hPPD (plateforme en autonomie)	<p>La méthodologie du travail universitaire est abordée en se centrant sur les méthodes d'apprentissage et sur les méthodes d'évaluation (QCM, réponses rédigées)</p>
Recherche documentaire	
F. Rigalleau 3hTD – 3hPPD (plateforme en autonomie)	<p>Cet enseignement vise à familiariser avec la méthode de lecture des textes permettant d'aboutir à une synthèse de plusieurs travaux. Il s'agit d'aller au-delà du seul résumé des textes pour aboutir à une comparaison des apports de différents textes abordant une même thématique. Une partie est également consacrée à l'évaluation des sources d'information en tenant compte de la fiabilité et de l'expertise des sources. Le système des revues scientifiques est envisagé.</p>
Numérique	

<p>P. Larigauderie 2hCM – 2h TD – 2hPPD (plateforme en autonomie)</p>	<p>Cet enseignement est centré sur la certification PIX. L'utilisation de la plateforme PIX dans le cursus de licence pour les tests de positionnement et pour la certification sera présentée, ainsi que le niveau attendu à chaque semestre de la licence par l'Université de Poitiers sur chacune des compétences du référentiel PIX de compétences numériques. Un premier positionnement, avec partage du profil PIX avec l'Université de Poitiers sera demandé à la fin du premier semestre de L1.</p> <p>Adresse de la plateforme PIX : https://pix.fr/, voir également la page de présentation de l'Université de Poitiers : http://pix.univ-poitiers.fr/</p>
--	---

Licence 1 – Semestre 2

Responsable UE / référent(s) pédagogique(s) et volume(s) enseignement	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
<p>M. Gimenes : 48h</p>	<p>UE 1 Disciplinaire : Fondamentaux I : Psychologie du développement et psychologie cognitive</p>
<p>Psychologie du Développement : les grandes étapes du développement (*)</p>	
<p>Sandrine Gil 12hCM – 7,5hTD – 4,5hPPD (Classe inversée)</p>	<p>La psychologie du développement étudie les changements de l'individu au cours de la vie. L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiants les principales caractéristiques des grandes périodes du développement de l'individu, de la naissance à la vieillesse. Différents aspects du fonctionnement psychologique seront développés ainsi que leur évolution chez le bébé, l'enfant, l'adolescent et la personne âgée. Par ailleurs, les théories classiques du développement seront présentées dans un premier temps dans leur conception et particularités, puis elles viendront éclairer certaines périodes de développement - cela menant à une introduction de la psychologie du développement développée les années suivantes de la licence.</p> <p><i>Chanquoy, L. & Negro, I. (2004). Psychologie du développement. Paris : Hachette éducation.</i></p> <p><i>Coslin, P. (2010). Psychologie de l'adolescent. Paris : Armand Colin.</i></p> <p><i>Laval, V. (2011, 2015). La psychologie du développement : Modèles et méthodes. Paris : Armand Colin.</i></p>
<p>Psychologie cognitive : Mémoire – Attention – Perception (*)</p>	
<p>Manuel Gimenes 21hCM – 3hTD</p>	<p>Ce cours constitue une introduction à la psychologie cognitive et se focalise sur trois grandes fonctions : mémoire, attention, et perception. Les grands principes du fonctionnement mnésique et les principaux systèmes de mémoire sont abordés. Dans le domaine de la perception, sont présentées notamment la vision et l'audition. Enfin sont traitées les différentes formes de capacité et d'orientation de l'attention. Avec les cours de licence 2 et 3, cet enseignement contribue à donner les bases nécessaires à la compréhension des processus cognitifs qui seront mobilisés dans divers autres champs et enseignements au niveau licence et master.</p>
<p>MA. Martinie : 48h</p>	<p>UE 2 Disciplinaire : Psychologie sociale et psychologie clinique</p>
<p>Psychologie Sociale : Influence sociale (*)</p>	
<p>MA. Martinie 18hCM – 6hTD</p>	<p>Cet enseignement propose une introduction aux concepts fondamentaux de la psychopathologie de la psychologie sociale et se centre tout particulièrement sur les différents aspects de la communication inter-individuelle et au sein des groupes.</p>

Psychopathologie psychanalytique de l'adulte (*)	
JB. Marchand 18hCM – 6hTD	Cet enseignement propose une introduction à la théorie psychanalytique, à la psychopathologie de l'adulte, ainsi qu'aux spécificités techniques des psychothérapies d'orientation psychanalytique.
N. Louveton : 48h	UE 3 Disciplinaire : Méthodologie, neurosciences, ergonomie
Introduction à la méthodologie expérimentale (*)	
P. Larigauderie 8hCM – 4,5hTD – 1,5hPPD (plateforme en autonomie)	Cet enseignement présente les concepts fondamentaux de la méthode expérimentale. Seront ainsi abordées les notions de validité expérimentale, d'hypothèse, d'opérationnalisation, de variables (dépendantes, indépendantes, parasites, contrôlées), de planification expérimentale, d'effet des facteurs. Des exercices applicatifs seront réalisés en TD (analyses méthodologiques d'études de psychologie) et des exercices supplémentaires seront à réaliser en non présentiel sur la plateforme UPdago.
Neurosciences : cellules nerveuses et communication neuronale (*)	
N. Defamie et Y. Vandaele 18hCM	L'enseignement de neurosciences en L1 de psychologie vise à donner de solides connaissances de base en neurobiologie. Après la description de la cellule et de ses organites, les caractères qui font la spécificité des neurones seront étudiés. Cet enseignement sera aussi l'occasion d'introduire quelques concepts fondamentaux de génétique. Ensuite sera étudiée la communication nerveuse en examinant d'une part, les mécanismes de l'excitabilité neuronale qui permet aux neurones de produire et de transmettre les signaux électriques et d'autre part, la communication interneuronale via la transmission synaptique.
Ergonomie : notions fondamentales (*)	
N. Louveton 9hCM – 4,5hTD – 2,5hPPD (Classe inversée)	Cet enseignement a pour but d'introduire les étudiants en licence de psychologie à l'ergonomie, domaine visant à l'adaptation des systèmes à l'humain qu'il soit dans une situation de travail ou dans l'usage d'un produit. D'une part, l'analyse du travail dans sa dimension du prescrit et du réel sera abordée ; d'autre part, l'ergonomie des interfaces sera introduite en utilisation l'exemple de la conception de documents. <i>Darses, F., & de Montmollin, M. (2012). L'ergonomie. Ed. La Découverte.</i> <i>Tricot, A., & Chevalier, A. (2015). Ergonomie des documents électroniques. Presses Universitaires de France.</i>
N. Noiret : 48h	UE4- Option approfondissement psychologie
Psychologie Cognitive : contrôle cognitif (*)	
N. Noiret 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)	L'objectif de cet enseignement est de familiariser les étudiants avec le concept de contrôle cognitif et les différents termes qui lui sont associés. En cheminant à travers différents domaines d'étude, en particulier en psychologie cognitive et neuropsychologie, nous montrerons le rôle central du contrôle cognitif sur une grande variété de processus cognitifs et émotionnels. Dans ce sens, seront par exemple abordés les relations entre le contrôle cognitif et l'intelligence, l'attention, la mémoire, l'apprentissage, les émotions. Outre le fonctionnement normal, il sera également question du dysfonctionnement du contrôle cognitif et de son impact sur nos capacités cognitives et nos comportements. Cet enseignement sera enfin l'occasion de découvrir des outils développés pour étudier différents aspects du contrôle cognitif.
Introduction aux approches thérapeutiques (*)	
N. Goutaudier 14hCM – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux différentes approches thérapeutiques en psychologie clinique d'orientation psychanalytique et cognitivo-comportementale. <u>Approche Cognitivo-comportementale</u> : Lors de ces enseignements, les étudiants découvriront les théories sur lesquelles sont basées les Thérapies

	<p>Comportementales et Cognitives (TCC). Des éléments théoriques issus des 3 volets (Comportemental, Cognitif et Emotionnel) seront abordés et mis en lien avec des applications cliniques.</p> <p><i>Callahan, S., & Chapelle, F. (2016). Les thérapies comportementales et cognitives: fondements théoriques et applications cliniques. Dunod.</i></p> <p><u>Approche psychanalytique :</u></p> <p>Dans cet enseignement, les étudiants découvrent les retentissements psychiques de la psychothérapie psychanalytique (remaniements économico-dynamiques) en appui sur des textes fondamentaux et des vignettes cliniques.</p> <p><i>Bokanowski, T. (2001). Évolution de la pratique de la "psychothérapie psychanalytique". Dans Évolution de la clinique psychanalytique (pp. 103-116). Le Bouscat: L'Esprit du temps</i></p>
Psychologie sociale : propagande et manipulation (*)	
<p>S. Jouffre 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)</p>	<p>Dans cet enseignement, sont présentés et analysés certains mécanismes et processus par lesquels les systèmes de croyances et de pensées sont diffusés dans les groupes sociaux, et la société de façon plus générale, et acquis par les individus les composant.</p> <p><i>Beauvois, J.L. (2005). Les illusions libérales, individualisme et pouvoir social. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.</i></p> <p><i>Bernays, E. (2007, 1ère édition: 1928). Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie. Paris: Zones.</i></p>
Psychologie du développement : la socialisation de l'enfant (*)	
<p>M. Burnel 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)</p>	<p>Dans ce cours on s'intéressera à la façon dont les enfants développent leur compréhension du monde social, et quels facteurs influencent ce développement. Les notions abordées concerneront le développement affectif (émotions, conscience de soi, etc) et le développement des théories de l'esprit (attention conjointe, pointage, prise de perspective visuelle, relations entre les désirs / croyance et les actions, lien entre croyances, actions et réalité, attribution de savoir et lexique d'états mentaux, croyances de 2ème ordre, différencier plaisanter et mentir, faire des inférences, etc). Le développement atypique sera également abordé (autisme, troubles du langage, surdit�, cécit�, etc).</p> <p><i>Blaye, A. et Lemaire, P. (2007). Psychologie du développement cognitif de l'enfant. Bruxelles : De Boeck.</i></p>
24h	UE5 transversale : Langues
<p>O. Chaulet 16,5hTD – 5hPPD (Plateforme en autonomie)</p>	<p>Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.</p>
S. Gil : 22h	UE6 transversale
Recherche documentaire	
<p>F. Rigalleau 3hTD – 3hPPD (Plateforme en autonomie)</p>	<p>Cet enseignement considère : l'usage des bases de données su Service de Documentation pour rechercher des textes sur un thème donné, les revues scientifiques dans le champ de la Psychologie, les normes d'écriture des références dans les textes de psychologie. Cet enseignement est accompagné d'une initiation aux tests avec un système de crédit de cours.</p>
Numérique	
<p>O. Chaulet 6TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)</p>	<p>Les travaux dirigés de numérique portent sur les fonctions automatisées du traitement de texte, en particulier la feuille de styles, la table des matières automatique, l'index et la base de données bibliographiques.</p>
PPPE	

S. Gil 4hCM – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	Le Projet Professionnel et Personnel de l'Etudiant doit avant tout être basé sur une bonne connaissance par l'étudiant(e) de l'institution et de son organisation, des programmes d'offre de formation, des modalités de progression dans un diplôme et des alternatives qui s'offrent à elle/lui. L'ensemble de ces éléments est présenté dans cet enseignement afin que tout(e) étudiant(e) mette en œuvre un travail actif de progression et/ou d'orientation dans sa formation universitaire.
--	---

Licence 2 – Semestre 3

Responsable UE / référent(s) pédagogique(s) et volume(s) enseignement	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
S. Jouffre : 51h	UE 1 Disciplinaire : Psychologie sociale et du travail
Introduction à la psychologie du travail et des organisations (*)	
PH. François 9hCM – 9hTD	<p>Une première partie de l'enseignement est consacrée à la définition de la PTO, ses enjeux et principaux domaines d'application, ses relations avec les autres branches de la psychologie ainsi qu'à l'évolution des théories organisationnelles. Une seconde partie porte sur le harcèlement au travail et la notion de justice organisationnelle. Les TD permettent de se familiariser avec certains aspects individuels mais surtout relationnels et collectifs des situations de travail : structure organisationnelle, comportements anti-sociaux au travail, justice organisationnelle</p> <p><i>Robbins, S. & Judge, T. (2018). Comportements organisationnels. Montreuil : Pearson France.</i></p> <p><i>FAULX, D. & DETROZ, P. (2009). Harcèlement psychologique au travail : Processus relationnels et profils de victimes. Le travail humain. 2, 72, 155-184</i></p>
Psychologie sociale : Percevoir et expliquer les comportements (*)	
S. Jouffre 15hCM – 9hTD	<p>Il s'agit d'aborder dans cet enseignement les modèles de la perception sociale, c'est-à-dire les modèles s'intéressant à la façon dont les individus se font une impression et effectuent des inférences sur ce que sont les autres et soi-même, et de l'attribution causale, c'est-à-dire les modèles s'intéressant à la façon dont les individus trouvent des explications à ce qu'ils et les autres font.</p> <p><i>Bègue, L., & Desrichard, O. (2013). Traité de psychologie sociale. Paris : DeBoeck.</i></p>
Méthodes d'enquêtes I (*)	
S. Jouffre 3hCM – 6hTD	<p>Dans cet enseignement, la méthodologie de l'enquête est présentée. En CM, sont abordées les spécificités de l'enquête en comparaison de l'expérimentation et de l'observation, et ce en quoi elle est appropriée au regard des hypothèses du chercheur et du type de données qu'il souhaite recueillir. Sont ensuite présentées deux méthodes, premièrement, l'entretien d'enquête, et deuxièmement le questionnaire d'enquête. Cet enseignement implique également la réalisation d'exercices en TD. Ces exercices constituent une mise en application d'éléments essentiels de la conduite des entretiens et de la construction des questionnaires.</p>
M. Gimenes : 48h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie cognitive
Neuropsychologie cognitive (*)	

N. Noiret 8hCM – 2hTD	L'objectif de cet enseignement est d'aborder la vie mentale à travers des modèles théoriques issus de la neuropsychologie cognitive reliant une description des processus mentaux à des bases neurales, dans des domaines divers comme par exemple la prise de décision, la perception visuelle, ou encore le calcul.
Psychologie cognitive : raisonnement et prise de décision (*)	
P. Larigauderie 9hCM – 3hTD – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement porte sur les concepts et travaux centraux dans l'étude des mécanismes cognitifs mis en œuvre dans le raisonnement et la prise de décision. Une partie du cours traitera des différents types de raisonnement, des modèles mentaux et des syllogismes. Une autre partie du cours abordera l'approche rationnelle de la décision et la théorie de la rationalité limitée, ainsi que les notions d'heuristiques et de biais cognitifs, puis présentera les travaux sur l'impact des émotions et du contrôle cognitif dans le raisonnement et la prise de décision. Le cours sera complété par des TD en présentiel, portant sur le rôle du contexte dans le raisonnement et la prise de décision, sur le rôle des émotions et du contrôle cognitif dans la prise de décision en situations de dilemmes moraux et non moraux. De plus, un travail sera demandé en non présentiel, portant sur la résolution de problèmes.
Psychologie cognitive: langage – mémoire (*)	
M. Gimenes 18hCM – 4,5hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)	Le fonctionnement de la mémoire sera étudié d'un point de vue cognitif en distinguant les trois grandes étapes de la mémorisation (encodage, stockage et récupération). Les bases cognitives du langage seront également présentées : à l'oral (compréhension et production de la parole) et aussi à l'écrit (lecture et écriture)
Cyril Perret : 48h	UE 3 Disciplinaire : Méthodologie et statistiques
Méthodologie expérimentale (*)	
C. Perret 12hCM – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	La démarche expérimentale est fondamentale pour les sciences de la nature, mais aussi pour les sciences de l'homme, dans la mesure où elle permet d'établir des relations de causes à effet : sa maîtrise est donc nécessaire au contrôle de la validité des faits. Cette méthode est également indispensable pour comprendre l'évolution des concepts en psychologie. Ce cours est organisé autour de 3 axes qui répondent aux questions suivantes : Comment sont élaborés les théories et les modèles ? Comment ceux-ci suscitent-ils les hypothèses ? Comment opérationnalise-t-on les hypothèses et comment organise-t-on le recueil des données pour répondre aux questions théoriques posées ? <i>Howell, D.C (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck</i> <i>Sockeel, P. & Anceaux, F ; (2002). La démarche expérimentale en psychologie. Paris : In press</i>
Psychologie différentielle : la psychométrie (*)	
M. Burnel 6hCM – 1,5hTD – 4,5hPPD (Classe inversée)	La psychométrie concerne l'ensemble des procédés, en particulier les tests étalonnés et standardisés, qui sont utilisés en psychologie pour évaluer des faits psychiques (p.e. l'intelligence, la personnalité, etc.). A ce titre ils doivent faire l'objet de validations rigoureuses qui assurent leurs qualités métriques et le bien-fondé de leur usage. Nous verrons en cours les principes et des exemples des démarches de validation des tests. Les TD porteront sur les applications de la psychométrie pour la cotation et l'analyse de protocoles de tests de patients. <i>Bernaud, J.L. (2014). Méthodes de tests et questionnaires en psychologie. Paris, Dunod, Psycho Sup.</i>

Statistiques appliquées à la psychologie (*)	
C. Perret 8hCM – 6hTD – 6hPPD (Plateforme en autonomie)	Introduction aux tests statistiques, loi normale, intervalles de fluctuations, comparaisons de distributions de variables numériques (moyennes) et qualitatives (fréquences), lien entre 2 variables numériques (corrélation linéaire). Une version non-paramétrique des différents tests sera abordée. <i>Howell, D.C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines.</i>
F. Rigalleau : 42h	UE4- Option approfondissement psychologie : Neurosciences et neuropsychologie
Bases de recherche en Neuropsychologie Clinique (*)	
F. Rigalleau 8hCM – 6hTD – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement présente trois notions clés en neuropsychologie cognitive : la dissociation simple, la dissociation double et l'association de déficits en neuropsychologie. Elles permettent d'interpréter les relations entre les déficits que présentent des patients cérébro-lésés, et elles informent sur l'organisation des processus cognitifs au niveau cérébral. Ces notions sont illustrées dans le domaine du langage et de la mémoire en prenant comme exemples les troubles de lecture et les troubles conceptuels. Une partie de l'enseignement est consacrée aussi à l'approche connexionniste des déficits neuropsychologiques. Une dernière partie envisage dans quelle mesure l'approche présentée est aussi pertinente en psychopathologie, pour interpréter des troubles de l'identification. L'enseignement aborde aussi l'intérêt de méthodes récentes comme l'imagerie cérébrale et la stimulation magnétique transcrânienne.
Neurosciences : neuroanatomie, physiologie sensorielle et motricité (*)	
V. Coronas 18hCM – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	L'objectif de l'enseignement de neurosciences en L2 est de faire acquérir les bases fondamentales de neuroanatomie pour comprendre certains aspects du fonctionnement cérébral. Les structures nerveuses qui sont évoquées tout au long du cursus y seront présentées. Puis, seront abordés les systèmes sensoriels et moteurs, la notion de transduction sensorielle et l'intégration sensori-motrice au travers d'exemples spécifiques. Cet enseignement sera aussi l'occasion d'aborder des bases neurophysiologiques de pathologies ou de dysfonctionnements nerveux.
Neuro-imagerie (*)	
G. Fois 4hCM – 2hTD	L'enseignement de neurosciences abordera les principales méthodes d'imagerie cérébrale, leurs méthodes et applications possibles illustrées au travers d'exemples.
N Goutaudier : 48h	UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)
Introduction aux publics en difficulté ; du bébé à la personne âgée	
N. Goutaudier 24hCM – 24hTD	L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiants les spécificités des publics de différents âges avec lesquels ils seront en contact dans leur future pratique : du bébé à la personne âgée. Il concerne les étudiants se dirigeant vers les carrières sociales, de santé, ou vers toute autre perspective offerte par les études de psychologie. Il est assuré par des enseignants statutaires ainsi que par des professionnels qui partageront leur expérience et leur pratique clinique ou soignante.
C. Esnard: 48h	UE4- Option Préparation aux Licences Professionnelle
C. Esnard 4hTD – 44hPPD	Cette UE dispensée seulement en S3 est consacrée à la préparation de candidatures en licences professionnelles : réalisation d'un projet tutoré via une enquête métier, un stage d'observation et une immersion en formation (participation à des cours en Lpro).
48h	UE4- Option international

	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)
48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
24h	UE5 transversale : Langues
O. Chaulet 16,5hTD – 7,5hPPD (Plateforme en autonomie)	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension écrite (CE) et orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.
P. Larigauderie : 26h	UE6 transversale
Numérique	
P. Larigauderie 2CM – 6TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement a pour objectif l'acquisition de compétences numériques du référentiel PIX dans le cadre du passage des épreuves de certification PIX prévues en 3ème année de licence. Les compétences travaillées dans cet enseignement relèvent des domaines 1 (tableurs) et 3 (utilisation documents multimédia) du référentiel PIX. Un positionnement sur la plateforme PIX sera demandé en cours de semestre, avec envoi des résultats aux tests de positionnement Pix à l'Université de Poitiers. Adresse de la plateforme PIX : https://pix.fr/ Voir également la page de présentation de l'Université de Poitiers : http://pix.univ-poitiers.fr/
PPPE	
E. Eme 4hCM – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Les enseignements dans le cadre du PPPE visent à accompagner l'étudiant.e dans l'élaboration de son Projet Professionnel Personnel de l'Etudiant. Les CM du S3 portent sur l'organisation de la Licence de psychologie et ses débouchés : recherche d'un stage, découverte des métiers et secteurs d'activité en lien avec la psychologie. Les étudiant.e.s ont également la possibilité de réaliser un travail en autonomie sur les points suivants : a) Constitution d'un dossier de candidature en filière sélective avec première approche CV, lettre de motivation, b) Comment mettre en avant ses activités personnelles ? <i>Décaudain, M., Ghiglione, R. (2016). Les métiers de la psychologie (3e édition). Collection : Les Topos, Dunod</i>
Recherche Documentaire	
F. Rigalleau 3hTD -3hPPD (Plateforme en autonomie)	Suite de la Recherche Documentaire L1 : Synthèse à réaliser à partir de textes trouvés sur base de données universitaire

Licence 2 – Semestre 4

Responsable UE / référent(s) pédagogique(s) et volume(s) enseignement	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
E. Dujardin : 48h	UE 1 Disciplinaire : Psychologie du développement
Psychologie du développement : acquisition du langage (*)	

<p>E. Dujardin 10,5hCM – 3hTD – 2,5hPPD (Classe inversée)</p>	<p>L'objectif de cet enseignement est de se familiariser avec les principaux modèles développementaux et les résultats d'études dans le domaine de l'acquisition du langage. Les deux versants du langage seront présentés (oral et écrit), avec des éléments liés à la production et à la réception du langage. Cet enseignement permettra de se sensibiliser aux principales étapes du développement typique, et constituera une base permettant d'aborder les troubles du langage. <i>Des articles scientifiques seront présentés par les enseignants lors des cours. Les ouvrages suivants peuvent constituer une base de cours :</i> <i>Ecalte, J. & Magnan, A. (2015). L'apprentissage de la lecture et ses difficultés. Paris, Dunod.</i> <i>Fayol, M., & Jaffré, J.-P. (2014). L'orthographe. Paris, FR: Presses universitaires de France</i> <i>Karmiloff-Smith A. & Karmiloff K. (2012). Comment les enfants entrent dans le langage. Paris, Retz.</i></p>
<p>Le bilan psychologique avec l'enfant (*)</p>	
<p>E. Eme 9hCM – 3hTD – 6hPPD (Classe inversée)</p>	<p>Le bilan psychologique avec l'enfant a pour objectif de comprendre les difficultés que celui-ci rencontre dans son développement cognitif et affectif. Il comprend des tests d'efficience intellectuelle (tests de QI) mais aussi d'autres approches de la personnalité de l'enfant (entretiens, observations, dessins, tests projectifs). Ce cours présente le cadre et la méthodologie du bilan psychologique avec l'enfant considéré comme un acte de parole dans une relation d'écoute, où les tests ont des apports mais aussi des limites en complémentarité des autres approches. Les TDs illustrent la conduite d'une anamnèse, la cotation d'une échelle d'intelligence, et l'analyse de dessins, à partir de vignettes cliniques. <i>Arbisio, C. (2015). Clinique du WISC-IV : 5 étude de Cas. Paris, Dunod.</i> <i>Bachelier, D. & Cognet, G. (2017). Le bilan avec le Wisc-V et ses outils complémentaires. Guide pratique pour l'évaluation. Paris, Dunod.</i></p>
<p>Psychologie du développement des fonctions cognitives (*)</p>	
<p>E. Lambert 9hCM – 3hTD – 2hPPD (Classe inverse)</p>	<p>L'objectif principal de ce cours est de connaître le développement au cours de l'enfance et de l'adolescence des grandes fonctions cognitives. Sera abordé le développement des gnosies, de la vitesse de traitement, de l'attention, de la mémoire de travail mais aussi le développement des fonctions exécutives avec l'évolution de la flexibilité mentale, de l'inhibition et de la mise à jour de la mémoire de travail au cours de la vie Nous verrons par ailleurs en quoi le développement des fonctions cognitives influence les capacités d'apprentissage selon les âges.</p>
<p>N. Goutaudier : 52h</p>	<p>UE 2 Disciplinaire : Psychologie clinique</p>
<p>Psychopathologie psychanalytique de l'enfant (*)</p>	
<p>N. Dauman A. Hachet 18hCM – 6hTD</p>	<p>Les concepts fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique de l'enfant seront abordés dans le cadre des interactions précoces, qui sont jalonnées de crises organisatrices de sa vie psychique de la naissance à la période de latence. Seront ensuite développées les implications cliniques du concept d'espace potentiel du jeu, avec plusieurs outils du psychologue à la rencontre de l'enfant en souffrance : le dessin et les épreuves projectives.</p>
<p>Diagnostic en psychopathologie clinique (*)</p>	
<p>N. Goutaudier 10,5hCM– 1,5hPPD (Plateforme en autonomie)</p>	<p>Une partie de ce cours présente les bases théorico-cliniques du diagnostic en psychopathologie de l'enfant, ainsi que les différents profils cliniques rencontrés en pédopsychiatrie.</p>
<p>Introduction aux tests et outils cliniques (*)</p>	

<p>E. Pelladeau 6hCM – 6hTD – 4hPPD (Simulation et jeu pédagogique)</p>	<p>Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux différents test et outils du psychologue clinicien d'orientation psychanalytique et cognitivo-comportementale.</p> <p><u>Approche Cognitivo-comportementale</u> : Lors de ces enseignements, les étudiants découvriront les outils permettant une prise en charge en TCC. L'analyse fonctionnelle, ou encore l'utilisation de tests psychométriques seront présentés et explicités par des exemples cliniques.</p> <p><i>Chapelle, F., Monié, B., Rusinek, S., & Poinot, R. (2018). Aide-mémoire Thérapies comportementales et cognitives : en 37 notions. Dunod.</i></p> <p><u>Approche psychanalytique</u> : Les étudiants seront sensibilisés à l'utilisation des tests et épreuves projectives dans l'épistémologie : intérêts, limites et exemples cliniques. 36</p> <p><i>Bokanowski, T. (2001). Évolution de la pratique de la "psychothérapie psychanalytique". Dans Évolution de la clinique psychanalytique (pp. 103-116). Le Bouscat : L'Esprit du temps</i></p>
<p>E. Eme : 46h UE 3 Disciplinaire : Psychologie Approfondissement</p>	
<p>Méthodes d'enquête II</p>	
<p>S. Jouffre 10hTD</p>	<p>Cet enseignement a pour objectif la mise en pratique des connaissances théoriques abordées, et des exercices réalisés, dans l'enseignement L2S3 Méthode enquête 1. Plus précisément, il s'agira, dans cet enseignement Méthode enquête 2, de réaliser un travail d'enquête psychosociale par groupe de 4-5 étudiant.e.s sous la supervision de votre enseignant.e en mettant en œuvre les connaissances acquises au S3.</p>
<p>Psychologie sociale : le soi</p>	
<p>I. Nuel 8hCM</p>	<p>L'enseignement "Soi" complète celui suivi au premier semestre sur la perception sociale en s'articulant au tour des questions de perception de soi, aussi bien au niveau descriptif (premier chapitre) qu'au niveau évaluatif (deuxième chapitre). La question des sources des connaissances sur soi et des variations transitoires de l'estime de soi est abordée et illustrée à travers les études empiriques. Enfin, un troisième et dernier chapitre introduit la notion d'autorégulation et présente les principales motivations liées à soi qui sous-tendent les efforts d'auto-régulation.</p>
<p>Le dessin dans le bilan psychologique avec l'enfant</p>	
<p>E. Eme 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)</p>	<p>Cet enseignement fait suite au cours sur le bilan psychologique avec l'enfant en abordant plus spécifiquement l'utilisation du dessin dans le bilan. Les CM traitent de l'évolution du dessin avec l'âge, de la façon dont les problématiques infantiles s'expriment au travers du dessin et de l'expression de symptômes par le dessin. Les TD sont consacrés à l'observation et à l'analyse de dessins d'enfants consultants et non consultants (dessins libres et dessins thématiques).</p> <p><i>Cognet, G., & Cognet, A. (2018). Comprendre et interpréter les dessins d'enfants. Paris, Dunod. Vinay, A. (2007). Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Paris, Dunod, Les Topos.</i></p>
<p>Méthodologie expérimentale : approfondissement</p>	
<p>C. Perret 6hTD</p>	<p>L'objectif de cet enseignement est de mettre en application les connaissances théoriques de méthodologie scientifique acquises par les étudiants durant la L1 et le premier semestre de L2. En groupe de 4-5, les étudiants devront créer une expérience sur un thème au choix. Le travail sera évalué à partir d'une présentation orale de la méthodologie l'expérience.</p>
<p>Psychologie du développement : les troubles des apprentissages</p>	
<p>L. Broc</p>	<p>Cet enseignement vise à présenter les troubles neuro-développementaux que sont les troubles des apprentissages (e.g., dyslexie, dyspraxie, dysphasie). Les CM aborderont les caractéristiques de ces troubles et leurs déficits sous-jacents.</p>

7,5hCM - 2,5hPPD (Classe inversée)	Les TD auront pour objectif d'introduire les étudiants à la méthodologie de l'étude de cas dans un objectif de diagnostic de ces troubles chez l'enfant.
C. Esnard : 48h	UE4- Option approfondissement : Psychologie et société
Apprentissage et expertise (*)	
M. Gimenes 15hCM	L'apprentissage est un concept important en psychologie et sera abordé dans ce cours à travers ses aspects développementaux, sociaux et cognitifs. La notion d'expertise sera également envisagée : qu'est-ce qu'un expert ? est-ce que tout le monde peut devenir un expert ?
Emotion (*)	
E. Tornare 15hCM – 1,5hTD	La partie de cet enseignement dédié à la psychologie sociale traite de deux thèmes principaux. Premièrement, on s'intéresse à la notion d'émotions secondaires, et on traite plus particulièrement de la jalousie et de l'envie, de la honte et de la culpabilité, de l'embarras, la fierté et l'orgueil. La deuxième partie est consacrée aux processus de régulation émotionnelle, le lien entre la régulation de l'expression et le ressenti émotionnel et l'efficacité de différentes stratégies de régulation émotionnelle.
Psychologie et justice (*)	
C. Esnard 15hCM – 1,5hTD	Cet enseignement aborde le traitement de problématiques judiciaires sous l'angle de la psychologie sociale, cognitive et clinique. L'enseignement en psychologie sociale (C. Esnard) porte sur les déterminants psychosociologiques (biais de jugements, facteurs extra-légaux liés aux stéréotypes et préjugés) et implications psychologiques du jugement judiciaire porté en cours d'assises. Il s'appuie essentiellement sur les paradigmes expérimentaux mobilisés en psychologie sociale cognitive appliquée au champ de la justice. <i>Przygodzki-Lionet, N. (2012). Psychologie et justice : De l'enquête au jugement. Paris : Dunod.</i> <i>Esnard, C., & Vibert, N. (2021) Emotional state, Visual attention and Orientation of Judicial judgment among jurors in criminal court. Journal of Cognitive Psychology, 33:4, 439-452.</i> https://doi.org/10.1080/20445911.2021.1923723 L'enseignement de psychologie cognitive (P. Larigauderie) porte sur le recueil de témoignages à partir du protocole de l'entretien cognitif, et sur les faux souvenirs. L'enseignement clinique (A. Hachet) propose d'explorer les modalités d'intervention contemporaine du psychologue ainsi que les enjeux éthiques sous-jacents à sa pratique en contexte judiciaire.
N. Goutaudier 48h	UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)
Introduction au travail social	
N. Goutaudier 12hCM – 12hTD – 24hPPD	Au cours du premier semestre de ce parcours prépro MTSS, il sera proposé une approche des métiers du social autour de la notion d'insertion et de l'évolution du travail social. Les intervenants aborderont la question de l'éducation spécialisée, du parcours scolaire et de l'orientation professionnelle des élèves en difficulté et de la déficience intellectuelle.
48h	UE4- Option international
	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)
48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
24h	UE5 transversale : Langues

O. Chaulet 16,5hTD – 7,5hPPD (Plateforme en autonomie)	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension écrite (CE) et orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.
E. Eme : 24h	UE6 transversale
UE d'Ouverture (choix parmi toutes les UEO de l'université de Poitiers)	
E. Eme 20hCM	UEO ouverte à tous les étudiants de l'université y compris aux étudiants mention psychologie. <i>Psychologie et Cinéma (responsable pédagogique : Elsa Eme)</i> L'UE a pour objectifs de faire réfléchir sur des thématiques centrales en psychologie (les remaniements psychiques à l'adolescence, le traumatisme et la résilience, ...) en analysant la façon dont sont représentés au cinéma les phénomènes mentaux étudiés par la discipline, et en illustrant par la fiction des cas représentatifs de ces phénomènes afin de permettre le jeu de l'identification à l'image des étudiants. Chaque cours de 2h traite d'une thématique illustrée par la présentation d'extraits de films qui sont resitués dans leur contexte socio-politique et font l'objet d'une analyse filmique et d'une lecture psychologique (exemples de films en 2018-2019 : Tomboy, Girl, Ararat, Mommy, Billy Elliott). <i>Pourriol, O. (2008). Cinéphilo. Hachette, Pluriel.</i> <i>Zarifian, E. (2006). La psychiatrie et le cinéma, une image en miroir. Les Tribunes de la santé, 2006/2, no 11, p. 39-45.</i>
PPPE	
E. Eme 4hCM	En L2S4 dans le cadre du PPPE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant), les étudiants doivent participer à un Forum des Métiers en lien avec leur orientation professionnelle. Ce Forum est pour eux l'occasion de rencontrer des professionnels invités pour présenter leur parcours, leur formation, leur activité, et répondre aux questions des étudiants.

Licence 3 – Semestre 5

Responsable UE / référent(s) pédagogique(s) et volume(s) enseignement	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
A. Chatard : 50h	UE1 Disciplinaire : Psychologie sociale et psychologie cognitive
Psychologie sociale : Identités et stigmatisation (*)	
A. Chatard 9hCM – 3hTD – 3hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Le racisme, le sexisme, la xénophobie sont des fléaux de nos sociétés modernes. La psychologie sociale étudie ces phénomènes afin de mieux les comprendre et d'éventuellement trouver des moyens de réduire la stigmatisation des personnes victimes de stéréotypes négatifs. L'objectif de cet enseignement est de revenir plus particulièrement sur la notion de stéréotype, la distinction entre stéréotypes, préjugés et discrimination, les hypothèses sur l'origine des stéréotypes, les liens entre l'identité sociale et les processus de stéréotypie et, au final, sur les possibilités de changement des stéréotypes.
Psychologie sociale : Estime de soi, croyances et menaces existentielles (*)	
A. Chatard	Les êtres humains sont souvent confrontés à des situations de crise représentant une menace existentielle (le dérèglement climatique, les pandémies, les catastrophes naturelles, les attentats terroristes, etc.). L'objectif

10,5hCM – 2hTD – 2hPPD (Autonomie, Classe inversée)	de ce cours est de mieux comprendre comment les individus font face à ce sentiment diffus de menace existentielle, et comment ce sentiment influence en retour la plupart des comportements humains. Dans une perspective plus appliquée, l'objectif est aussi de pouvoir identifier des leviers psychologiques pour faire changer les attitudes et comportements.
Psychologie cognitive : attention – perception (*)	
N. Noiret 7,5hCM – 7,5hTD	Dans la lignée du cours de licence 1, cet enseignement vise à étendre les connaissances sur la perception et l'attention. Dans le domaine de la perception, sont abordés notamment la vision, le toucher, le goût, ainsi que l'olfaction, et enfin l'intégration sensorielle. La partie consacrée l'attention aborde les notions de biais et réentrainement attentionnel et approfondit l'examen des mécanismes d'orientation.
Psychologie cognitive : cognition et conscience (*)	
M. Gimenes 4hCM – 1,5hPPD (Plateforme en autonomie)	La conscience est probablement l'un des concepts les plus difficiles à étudier en psychologie. L'objectif principal de cet enseignement sera d'expliquer les différents concepts sous-jacents à la notion de conscience, et aussi de montrer comment la psychologie expérimentale a développé des outils pour étudier la conscience.
A. Ducouso-Lacaze : 52h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie clinique et psychologie du développement
Les problématiques affectives infantiles et leur étiologie (*)	
E. Eme 9hCM – 2hTD – 5hPPD (Classe inversée)	Ce cours traite des problématiques affectives parmi les plus courantes présentées par les enfants que le/la psychologue reçoit en consultation. Souvent, le motif explicite de la consultation (difficultés alimentaires, d'apprentissage, de comportement, émotionnelles, etc.) n'est en réalité qu'un symptôme derrière lequel se cache une souffrance psychique qui ne peut pas se dire et qu'il s'agit de découvrir. Pour chacune des problématiques traitées (névrotique, dépressive, limite, identitaire) nous présenterons les manifestations cliniques, la nature des conflits psychiques en jeu et leur étiologie dans le lien parent-enfant, en nous appuyant sur des vignettes cliniques. En TD ces problématiques seront illustrées par la lecture d'études de cas. <i>Goldman, C. (2013). Doit-on tout dire aux parents ? Le bilan psychologique au service de la guidance parentale. Le Carnet PSY 2013/9 (N° 176), p. 22-35.</i> <i>Goldman, C. (2018). Le bilan avec les tests projectifs en clinique infantile. Paris, Dunod.</i>
Clinique de l'identité et de l'identification (*)	
A. Ducouso-Lacaze : 12hCM	
Démarches de l'entretien psychologique (*)	
E. Pelladeau 8hCM – 11,5hTD – 4,5hPPD (présentiel - pédagogique projet)	Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la démarche de l'entretien psychologique envisagé sous 3 approches. Approche Cognitivo-comportementale : La démarche de l'entretien en TCC sera présentée ainsi que des exemples de thérapies pouvant être proposées. En TD, les étudiants travailleront via des supports vidéo et des jeux de rôles afin de mettre en pratique les éléments théoriques vus en CM. Approche Psychanalytique : La démarche de l'entretien clinique psychanalytique est présentée : implications cliniques, retentissements du cadre, mouvements transférentiels. En TD, les étudiants travaillent sur des situations cliniques réelles ou fictives, à partir de jeux de rôles, pour engager une réflexion individuelle et collective sur les enjeux transférentiels et institutionnels de l'entretien. Approche neuropsychologique : Après un rappel

	<p>du rôle et des missions du psychologue spécialisé en neuropsychologie en fonction de la diversité des structures dans lesquelles il est amené à exercer, l'enseignement se centrera sur les objectifs et étapes du bilan neuropsychologique. Une place centrale sera consacrée à la démarche d'entretien anamnestique dans une perspective neuropsychologique (contexte, objectifs, méthode et étapes). En TD, il s'agira de dégager les principaux éléments du profil cognitif et comportemental de patients à partir de comptes rendus d'entretien.</p> <p><i>Seron, X., & Van der Linden, M. (2014). Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte - tome I – Evaluation (2ème édition). Paris : De Boeck-Solal.</i></p> <p><i>Thomas-Antérion, C. & Barbeau, E. (2011). Neuropsychologie en pratique(s). Marseille : Solal.</i></p>
N. Dauman : 64h	UE 3 Disciplinaire - Méthodologie, statistiques et Langues
Statistiques avancées appliquées à la psychologie (*)	
M. Gimenes 12hCM – 12hTD – 6hPPD (Plateforme en autonomie)	Après un rappel des notions de covariance et de corrélation, cet enseignement abordera les méthodes de régression linéaire simple et multiple. L'ANOVA (analyse de la variance) sera également présentée. Les TD auront pour objectif d'utiliser ces méthodes statistiques à l'aide d'un logiciel informatique (JASP).
Méthode qualitative : introduction à la théorie ancrée (*)	
N. Dauman 10,5hCM – 3hTD – 2,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	En prolongeant la démarche inductive de l'analyse de contenu, la théorie ancrée permet d'identifier une structure latente dans les observations de terrain (sous formes d'entretiens, de groupes de parole ou de documents écrits). Cette structure éclaire à la fois la préoccupation centrale des participants à la recherche et leur conduite dans les interactions sociales. La méthodologie de la théorie ancrée sera illustrée par une étude dans le domaine du handicap.
Langue vivante (*)	
O. Chaulet 18hTD	
A. Hachet : 48h	UE4- Option approfondissement : Psychologie et société
Communication et langage (*)	
L. Broc 9hCM – 1,5hTD – 1,5hPPD (Plateforme en autonomie + classe inversée)	La capacité de communication des êtres vivants leur permet de transmettre des informations. Elle implique que les individus partagent un mode de codage de ces informations. Chez l'homme, le langage est un support essentiel de ce codage. Toutefois, il semble inexact de concevoir la communication comme une simple activité d'encodage / décodage de messages linguistiques. Cet enseignement envisage l'utilisation du langage en situation de communication pour mettre en lumière les mécanismes spécifiques à l'utilisation du langage en contexte.
Evaluation et performance (*)	
A. Hachet 18hCM	<p>Cet enseignement porte sur une approche interdisciplinaire de la situation d'évaluation et des performances.</p> <p>-L'<u>approche psychosociale</u> (S. Jouffre) explore la situation d'évaluation comme une situation socialement construite : un agent missionné institutionnellement va porter un jugement sur un autre agent, à partir de l'observation des conduites et performances de ce dernier. Sont décrits les effets de cette situation sociale sur les performances de l'évalué et sur la perception qu'à l'évaluateur de l'évalué.</p> <p>-L'<u>approche psycho-clinique</u> (A. Hachet) explore la spécificité tant de la demande que de la pratique de l'évaluation en clinique infantile dans l'objectif d'apporter des indications sur le fonctionnement global (intellectuel, affectif) de</p>

	<p>l'enfant et sur sa relation avec sa famille de façon à mieux cibler ses difficultés et y apporter des réponses adaptées.</p> <p>-L'<u>approche clinique du bilan psychologique avec l'enfant</u> (E. Eme) explore une situation de rencontre avec l'enfant où l'évaluation ne vise pas à quantifier des performances ni à poser un diagnostic mais consiste à rechercher une compréhension fine de ses difficultés afin d'en saisir le sens et de pouvoir l'aider. Des trames d'analyses de bilan sont présentées dans le cadre de cette démarche.</p> <p>-L'<u>approche psycho-cognitive</u> (N. Louveton) porte sur l'évaluation de la performance en ergonomie en différenciant l'approche facteur humain et l'approche analyse de l'activité.</p>
Cognition sociale (*)	
I. Nuel 12hCM – 3hTD	Cet enseignement traite des processus cognitifs impliqués dans les réponses aux comportements de nos congénères. Ces processus sont abordés notamment à partir d'études comportementales dans des domaines tels que l'imitation et l'empathie.
N. Goutaudier: 48h	UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)
Souffrance et handicap	
N. Goutaudier 18hCM – 18hTD – 12hPPD	Lors de ces enseignements en quibus présence, différentes problématiques seront présentées et abordées sous différentes approches. Outre les éléments théoriques, différents accompagnements de personnes en souffrance seront présentés par des professionnels et des enseignants-chercheurs.
48h	UE4- Option international
	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)
48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
S. Gil : 54h	UE5 Disc & ACCT : Méthodologie, numérique et stage ou TIR
	<p>L'UE5 de Licence 3 est une UE qui a vocation à lier connaissances et applications - soit d'un point de vue de l'expérience de terrain du praticien (rapport de stage / stage), soit d'un point de vue scientifique (Travail d'Initiation à la Recherche - TIR). Les enseignements de recherche documentaire ou numérique, ainsi que ceux de "Aide au projet professionnel" sont cohérents : il s'agit de former aux outils de la connaissance et préparer l'étudiant à la suite de ses études. Chaque étudiant(e) doit réaliser au cours de son année de L3 un stage d'observation active de 48 à 70h et un Travail d'Initiation à la Recherche (T.I.R). Chacun de ces travaux se déroule sur le S5 ou S6 respectivement.</p> <p>Le stage en L3 a pour vocation de découvrir une profession et/ou une institution et/ou une population, avec à la clé une expérience de terrain et la rédaction d'un rapport de stage évalué. Le T.I.R a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la démarche de recherche, avec à la clé la rédaction d'un mini-mémoire de recherche évalué. Qu'il s'agisse du stage ou du T.I.R, des séances de TD permettent le suivi de l'étudiant dans sa démarche.</p> <p>Pour plus d'informations sur le stage en L3, se référer au site web du département de psychologie, rubrique « stage Licence ».</p>
24h : Stage ou Travail d'initiation à la Recherche (choix conditionné semestre)	
S. Gil	Il s'agit pour l'étudiant(e) de remettre un rapport de stage (sur la base d'un stage réalisé de 48 à 70h) ou un dossier de Travail d'Initiation à la Recherche (TIR).

Stage : 20TD – 4hPPD (Autonomie, Pédagogie Projet) TIR : 13,5TD – 10,5hPPD (Autonomie, Pédagogie Projet)	Un(e) étudiant(e) inscrit(e) réalise les deux types de travaux dans l'année universitaire obligatoirement - selon son inscription au semestre 5 vs. 6. Responsables stages : Domaine psychologie clinique psychanalytique : Dolorès Albarracin Domaine psychologie social/travail : Marie Amélie Martinie Domaine psychologie cognitif/neuropsychologie : S. Vicente-Fredefond Domaine psychologie du développement : S. Gil
Numérique	
J. Pylouster 8TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Au semestre 5, l'enseignement de « Recherche documentaire/ Numérique » a pour objectif l'acquisition de compétences numériques du référentiel PIX. Les compétences travaillées dans cet enseignement relèvent de l'item « Algorithmes et programmation » du domaine 3 du référentiel de compétences PIX. Un travail de contrôle continu sera réalisé dans le cadre de cet enseignement (réalisation d'un programme en scratch gérant une étude de psychologie). En outre, tous les étudiants de L3 doivent réaliser un positionnement sur la plateforme Pix et communiquer leurs résultats aux tests de positionnement à l'université de Poitiers dans le but du passage des épreuves de certification Pix à la fin du semestre 5 de L3. Des informations détaillées seront envoyées par mail à ce sujet aux étudiants en début de semestre 5 (interlocuteur : Pascale Larigauderie) Adresse de la plateforme PIX : https://pix.fr/ , voir également la page de présentation de l'Université de Poitiers : http://pix.univ-poitiers.fr/
Aide projet professionnel	
PH. François 3hCM – 3hTD	Cet enseignement vise à aider les étudiant.e.s dans leur réflexion sur leur parcours de formation et de préparation à la vie professionnelle. Ils.elles appliquent une méthodologie type PEC pour progresser dans cette réflexion. Par groupes de 5 ils.elles réalisent un exposé (diaporama) sur une thématique de leur choix en rapport avec l'orientation en L3 psychologie.
Méthodes de recherche 1 (au choix expérimental ou clinique conditionné au semestre)	
Méthodes cliniques : D. Albarracin Méthodes expérimentales : S. Gil 6hCM – 1,5hTD – 4,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	<u>Méthodes cliniques</u> Cet enseignement propose une synthèse des recherches contemporaines sur les psychoses : spécificités et approches, intérêts et limites des études quantitatives et qualitatives dans le domaine. <i>Berney, S., de Roten, Y., Söderström, D. & Despland J.-N. (2009). L'étude des mécanismes de défense psychotiques : un outil pour la recherche en psychothérapie psychanalytique. Psychothérapies,3, 133-144.</i> <i>Parnas, J., Nordgaard, J & Varga, S. (2010). The concept of psychosis: a clinical and theoretical analysis. Clinical Neuropsychiatry, 7, 32-37.</i> <u>Méthodes expérimentales</u> Après avoir présenté les objectifs de la discipline et de fait l'importance de la méthode d'étude en sciences, cet enseignement présente de manière synthétique le panel des méthodes à disposition de la psychologie/du psychologue. Dans un second temps, l'enseignement se focalise sur la méthode expérimentale (i.e., cours et exercices d'application via la plateforme UPdago) dans le but d'asseoir les compétences en méthodologie expérimentale des étudiants en fin de formation Licence. <i>Sockeel, P., & Anceaux F. (2002). La démarche expérimentale en psychologie. Paris : In Press.</i>

Licence 3 – Semestre 6

Responsable UE / référent(s) pédagogique(s) et volume(s) enseignement	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
F. Autin : 64h	UE 1 Disciplinaire : Psychologie sociale, du travail, ergonomie, et Langues
Psychologie sociale : relations intergroupes (*)	
F. Autin 9hCM – 4,5hTD – 1,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Cet enseignement présente les théories fondatrices de la psychologie des relations intergroupes. Nous abordons les recherches pouvant apporter un éclairage sur les processus psychosociaux associés à la genèse, le maintien et la réduction des inégalités entre groupes sociaux.
Psychologie du travail : théories et méthodes (*)	
PH. François 9hCM – 6hTD	Une première partie de l'enseignement magistral et les TD sont consacrés aux déterminants individuels de la performance professionnelle habituellement pris en compte dans les dispositifs d'orientation et de sélection du personnel. Une seconde partie traite des biais de jugement et des aspects collectifs intervenant dans les processus d'évaluation professionnelle. <i>Laberon, S. (2011). Psychologie et recrutement. Bruxelles : De Boeck.</i> <i>Schmidt, F.L., Hunter, J.E. (1998). The validity and utility of selection methods in personnel psychology : practical and theoretical implications of 85 years of research findings. Psychological Bulletin. 124, 2, 262-274.</i>
Ergonomie : méthodes et techniques (*)	
N. Louveton 7,5hCM – 5hTD – 3,5hPPD (autonomie, Classe inversée)	Cet enseignement vise à consolider les acquis théoriques de la première année de licence en ergonomie. Il s'agira également d'introduire les méthodologies que l'ergonome peut employer d'une part dans le champ de l'ergonomie du travail et d'autre part dans celui de l'ergonomie de conception. Une mise en pratique permettra d'illustrer les champs d'interventions de l'ergonome. <i>Lallemand, C., & Gronier, G. (2015). Méthodes de design UX: 30 méthodes fondamentales pour concevoir et évaluer les systèmes interactifs. Editions Eyrolles.</i> <i>Nogier, J. F., & Leclerc, J. (2016). UX Design et ergonomie des interfaces-6e éd. Dunod</i>
Langues vivantes (*)	
O. Chaulet 18hTD	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.
N. Goutaudier : 66h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie clinique et psychologie du développement
Etudes de cas : approches plurielles (*)	
N. Goutaudier 7,5hCM – 6hTD – 4,5hPPD (Plateforme en autonomie)	Ce cours propose une variation de regards sur l'étude de cas. Dans l'approche cognitivo-comportementale, 3 cas cliniques de patients adultes seront présentés pour travailler sur la question du diagnostic différentiel et des comorbidités. Dans l'approche clinique du bilan psychologique avec l'enfant, une pratique du bilan, intégrative et compréhensive, où le dispositif du bilan

	est utilisé comme médiation dans la rencontre et l'écoute de l'enfant, sera illustrée par des études de cas avec des enfants et des adolescents. <i>Chagnon J.Y. (ed.) (2018). Approche clinique des troubles instrumentaux (dysphasie, dyslexie, dysparaxie). Paris : Dunod.</i>
Psychologie du développement : développement socio-émotionnel (*)	
S. Gil 9hCM – 3hTD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement a pour vocation de présenter quelques grandes étapes clé du développement socio-émotionnel de la naissance à l'adolescence, particulièrement dans les indicateurs non verbaux de l'émotion en leur qualité de forme de communication, et également au regard de l'expérience émotionnelle (traitement et production de l'expression faciale émotionnelle ; théorie de l'intersubjectivité ; théorie de l'attachement ; mécanismes de régulation des émotions).
Psychologie du développement : les troubles développementaux (*)	
E. Lambert 7,5hCM – 3hTD – 4,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Après une séance introductive portant sur la définition de la notion de trouble du développement, ce cours abordera plusieurs aspects de la question des personnes déficientes intellectuelles. Dans un premier temps, les différentes définitions seront abordées, puis quelques classifications. Les conséquences d'une déficience intellectuelle ainsi que les cas les plus fréquents de déficiences intellectuelles seront présentés. Dans un second temps ce cours portera sur le Trouble du Spectre de l'Autisme : la sémiologie du trouble, ses origines, et les possibilités de prise en charge. <i>Lussier, F., Chevrier, E. & Gascon, L. (2018). Neuropsychologie de l'enfant : Troubles développementaux et de l'apprentissage (3ème Ed.), Paris : Dunod.</i>
S. Vicente-Fredefond : 45h	UE 3 Disciplinaire Neurosciences et Neuropsychologie
Neuroscience : psychopharmacologie, développement et plasticité du système nerveux (*)	
L. Prestoz 18hCM – 6hTD – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	L'enseignement de neurosciences en L3 de psychologie a pour objectif d'apporter les bases fondamentales concernant le développement du système nerveux, sa plasticité liée à l'apprentissage ou en réponse à des lésions. Seront aussi abordés les aspects neurobiologiques de la mémoire, des troubles de la pensée et de l'humeur, en lien avec la psychopharmacologie
Syndromes cliniques et neuropsychologie (*)	
S. Vicente-Fredefond 10hCM – 7,5hTD – 1,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Ce cours est une introduction aux principaux syndromes cliniques en neuropsychologie de l'adulte. Il s'agit de présenter une vision relativement étendue des troubles cognitifs et comportementaux consécutifs aux atteintes du système nerveux afin de s'approprier les principaux tableaux neuropsychologiques et de se familiariser avec le langage de la sémiologie. <i>Eustache, F., Faure, S., & Desgranges, B. (2013). Manuel de neuropsychologie (4ème édition). Paris : Dunod.</i> <i>Gil, R. (2018). Neuropsychologie (7ème édition). Paris : Masson.</i> <i>Fix, J.D. (2012). Neuro anatomie (4ème édition). Bruxelles : DeBoeck Université.</i>
N. Noiret : 48h	UE4- Option approfondissement psychologie : Psychologie et société
Adolescence (*)	
E. Dujardin 12hCM – 3hPPD (Classe inversée)	Ce cours aborde la notion d'adolescence au prisme de la psychologie du développement, de la psychologie sociale et de la psychologie clinique. Une approche développementale présente les aspects historiques de théories classiques du développement et l'adolescence ainsi que l'évolution des théories selon 3 grandes étapes : 1. L'émergence des théories sur l'adolescence, 2. Les théories classiques du développement et 3.

	<p>L'adolescence comme champ d'étude spécifique (points de vue social, identitaire et cognitif). La partie consacrée à la psychologie sociale se focalise sur la vie émotionnelle des adolescents, à savoir ses déterminants, ses principales différences avec la vie émotionnelle des adultes, et l'apprentissage de la régulation émotionnelle comme une des tâches importantes de l'adolescence. Dans un deuxième temps, on s'intéresse également à la vie sociale des adolescents et adolescentes, qui détournent partiellement leur attention de la famille pour aller davantage vers leurs pairs. L'enseignement de psychologie clinique s'appuie sur la psycho-pédagogie et l'utilisation de la psychanalyse faite par August Aichhorn dans son établissement de protection de l'enfance et de la jeunesse, accueillant des orphelins ou abandonnés, du fait de la première guerre mondiale. A partir de là, les principaux théoriciens de la psychanalyse de l'adolescence sont présentés (Birraux, Gutton, Marty) pour déclinier l'adolescence comme processus. Une introduction à la psychopathologie termine le cours avec la clinique du suicide à l'adolescence</p>
Psychologie et santé (*)	
<p>C. Esnard 12hCM – 4,5hTD</p>	<p>Cet enseignement a pour objectif de présenter les spécificités de la discipline « Psychologie de la santé », puis de développer les principales théories en psychologie de la santé au service de deux questions centrales en matière de prévention : le lien entre intention et comportement et la question du stress professionnel.</p> <p><i>Ogden, J. (2018). Psychologie de la santé (traduction et adaptation : O. Desrichard). De Boeck.</i></p> <p><i>Cet enseignement intègre également des cours en psychologie cognitive et en psychologie clinique.</i></p>
Vieillesse (*)	
<p>N. Noiret 10,5hCM – 6hPPD (Plateforme en autonomie)</p>	<p>L'objectif de cet enseignement est de fournir différents éclairages sur différents domaines d'étude du vieillissement. Après une brève introduction à la psychogérontologie, seront abordés des aspects cognitifs du vieillissement : hétérogénéité et modération des effets du vieillissement cognitif. Dans le domaine des neurosciences seront présentées les modifications du système nerveux et des organes sensoriels lors du vieillissement physiologique et pathologique et leurs conséquences. Enfin à partir des stéréotypes générationnels et représentations sociales du vieillissement au travail, seront abordées les données socio-démographiques de l'homme au travail, les causes du vieillissement naturel ou prématuré et les conséquences sur l'homme au travail. Une approche de psychologie ergonomique permettra d'intervenir sur le sujet de l'usure professionnelle.</p> <p><i>Falzon, P. (sous la direction de, 2004). Ergonomie. Paris : PUF. Chapitre 9 : « Vieillesse et travail », par A. Laville et S. Volkoff.</i></p> <p><i>Fantini-Hauwel, C., Gély-Nargeot, M.-C., Raffard, S. (2014). Psychologie et psychopathologie de la personne âgée vieillissante. Dunod.</i></p> <p><i>Gilles, M., Loisel, F. (2003). La gestion des âges : pouvoir vieillir en travaillant. Paris/Lyon : LIAISONS et ANACT.</i></p> <p><i>INRS : Guide « Bien vieillir au travail » (2011), ND 2368 : « Accidents du travail : particularités chez les seniors » (2012), DMT n°97 (2004)</i></p> <p><i>Lemaire, P., & Behrer, L. (2005). Psychologie du vieillissement. De Boeck.</i></p> <p><i>Nénin, F. & Lapart, S. (2011). L'or gris. Flammarion.</i></p> <p><i>Thomas, H., Scodellaro, C. & Dupré-Lévêque, D. (2005). Perceptions et réactions des personnes âgées aux comportements maltraitants : une enquête qualitative. DREES ; Etudes et résultats, 370.1-11.</i></p>
<p>N. Goutaudier : 48h</p>	<p>UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)</p>
Prise en charge et psychopathologie	

N. Goutaudier 18hCM – 18hTD – 12hAPP	Lors de ces enseignements en quibus présence, les étudiants seront sensibilisés à la prise en charge de différents troubles selon différentes approches et corps de métiers. Outre les cours magistraux basés sur les concepts théoriques, des exemples concrets seront présentés aux étudiants via des cas cliniques et la lecture d'articles scientifiques.
48h	UE4- Option international
	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)
48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
Sandrine Gil : 54h	UE5 Disc & ACCT : Méthodologie, numérique et stage ou TIR
	Cf. Semestre 5
24h : Stage ou TIR (choix conditionné semestre) : S. Gil	
	Cf. Semestre 5
Recherche documentaire	
M. Burnel 8TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	L'objectif de cet enseignement est de développer les stratégies de recherche documentaire des étudiants, notamment dans la perspective de l'entrée en Master. Au cours de 5 séances de TD, nous passons en revue différentes méthodes et outils permettant de rechercher et d'obtenir des documents adaptés au travail universitaire. Nous discutons aussi de façon critique la qualité de différents types de sources documentaires. Enfin nous travaillons les normes de citation des références et la présentation des bibliographies. Entre les séances de TD, diverses activités sont proposées via la plateforme UPdago (exercices d'application, notes préparatoires). L'évaluation comprend une note d'assiduité (présence et remise des exercices), un examen sur table (début de la séance 5), et un dossier de recherche à préparer par groupes de 2 ou 3.
Aide projet professionnel	
PH. François 6hTD	Cet enseignement vise à aider les étudiant.e.s à préparer les dossiers de candidatures post L3 psychologie. Dans les TD sont abordées les questions courantes et plus spécifiques pour optimiser ces candidatures. Dans la même optique, par groupes de 5, les étudiant.e.s réalisent un exposé (diaporama) sur une thématique de leur choix, par exemple en approfondissant certains aspects de la profession à laquelle ils.elles se destinent.
Méthodes de recherche 2 (au choix expérimental ou clinique conditionné semestre)	
Méthodes cliniques : D. Albarracin	Méthodes cliniques Cet enseignement propose une synthèse des recherches contemporaines sur les psychoses : spécificités et approches, intérêts et limites des études quantitatives et qualitatives dans le domaine. <i>Berney, S., de Roten, Y., Söderström, D. & Despland J.-N. (2009). L'étude des mécanismes de défense psychotiques : un outil pour la recherche en psychothérapie psychanalytique. Psychothérapies,3, 133-144.</i> <i>Parnas, J., Nordgaard, J & Varga, S. (2010). The concept of psychosis: a clinical and theoretical analysis. Clinical Neuropsychiatry, 7, 32-37.</i>
Méthodes expérimentales : S. Gil	Méthodes expérimentales Après avoir présenté les objectifs de la discipline et de fait l'importance de la méthode d'étude en sciences, cet enseignement présente de manière synthétique le panel des méthodes à disposition de la psychologie/du psychologue. Dans un second temps, l'enseignement se focalise sur la méthode expérimentale (i.e., cours et exercices d'application via la plateforme

6hCM – 1,5hTD – 4,5hPPD (Classe inversée)	UPdago) dans le but d’asseoir les compétences en méthodologie expérimentale des étudiants en fin de formation Licence. <i>Sockeel, P., & Anceaux F. (2002). La démarche expérimentale en psychologie. Paris : In Press.</i>
---	--

LES ETUDES DE MASTER – MENTION PSYCHOLOGIE

Responsable mention : Alain Ducouso-Lacaze

La formation de master se décompose en une année de M1 et une année de M2. Elle permet à l’issue de 2 ans de formation l’obtention du **diplôme de Master mention psychologie**. A l’université de Poitiers, le master de psychologie se décline en 6 parcours, tous s’inscrivant dans la mention psychologie. Ces parcours visent à donner aux étudiants une formation de haut niveau. Les spécialités sont indifférenciées : elles permettent aussi bien l’entrée dans la vie professionnelle que la poursuite des études en doctorat (i.e., pro. et recherche). L’entrée en M1 de psychologie est possible pour les étudiants titulaires d’une licence de psychologie ou équivalent, par une sélection nationale via la plateforme e-candidat.

La mention de master Psychologie complète la licence offerte à l’Université et poursuit l’acquisition de blocs de compétences afin d’accéder au titre de psychologue (Loi du 25 juillet 1985), avec la validation d’un stage professionnalisant de 500 heures. **Cette mention vise à donner à l’étudiant un tronc commun de compétences en M1 ; à spécialiser progressivement sa formation dès le M1 ; à approfondir les spécificités de la sous-discipline et du parcours choisi du point de vue de la recherche et de la professionnalisation proposées en M1 et M 2 ; à lui permettre d’acquérir ses compétences grâce à une approche pédagogique diversifiée dans le but d’accroître son autonomie.**

L’objectif commun des parcours proposés est de former des psychologues praticiens et/ ou des chercheurs disposant 1/ d’un socle de compétences communes : transversales, à la recherche et professionnelles déclinées en 2/compétences spécifiques aux 3 domaines de la discipline représentés : psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique ; psychologie et psychopathologie cognitives ; psychologie sociale, du travail et des organisations puis en 3/ de compétences spécialisées qui permettent des modes d’analyse, d’intervention, de prise en charge et/ou de soin adaptés aux publics, institutions ou champs ciblés par chacun des parcours.

Le master mention psychologie est une formation organisée en quatre semestres répartis sur deux ans. La formation a une capacité d’accueil à l’entrée du Master 1. Les parcours débutent dès le M1. L’étudiant peut changer d’orientation au sein de la mention jusqu’en fin de master 1. La structure du master **vise deux objectifs : assurer la continuité entre le M1 et le M2 et spécialiser progressivement**. Pour cela, elle offre d’une part une organisation continue par UE du S1 au S4, chaque UE étant fondée par un ensemble de compétences ou sur partie de celui-ci ; elle permet d’autre part, une spécialisation progressive du S1 au S4 : avec une dominante de tronc commun en M1, une mutualisation par domaine sur les deux années et une spécialisation accrue en M2.

Le M1 est consacré aux **compétences communes à la mention (33 Ects) au travers d’un tronc commun important au semestre 1** (24 Ects) qui se poursuit au S2 (9 Ects) et se prolonge au travers des micro-compétences déclinées selon les **domaines (21 Ects : 6 au S1, 15 au S2) et parcours (6 Ects au S2)**. Le stage devenu obligatoire en M1 est de 150h minimum, 200h maximum (6 Ects). Les compétences mobilisées par la rédaction du mémoire font partie du tronc commun et donnent lieu à préparation (UE4 : Techniques et Technologies numériques appliquées à la recherche) en S1 et S2. **En M2, le tronc commun** représente 25% et porte sur le mémoire (6 Ects au S3, 6 Ects au S4), les langues et l’insertion. La formation à la recherche est pour moitié commune à chacun des domaines tandis que la formation professionnelle et les connaissances nécessaires à l’acquisition des compétences relèvent des parcours. Le stage de M2 réparti en un ou deux stages sur l’année est de 300 à 500h minimum (alternance pour le parcours Ergonomie et Psychologie du Travail). La pratique des langues en master 1 et 2 (9 Ects) sera validée par l’obtention d’une note supérieure ou égale à 10 selon le principe de non-compensation.

Le département de Psychologie assure 6 parcours de formation Master, tous mention psychologie :

- **Parcours Psychologie clinique psychanalytique** : cliniques du corporel et du lien
(responsable : Jean-Baptiste Marchand)
- **Parcours Criminologie et victimologie** (responsable : Elise Pelladeau)
- **Parcours Ergonomie et psychologie du travail**
(responsables : Catherine Esnard et Sandrine Blanché (M1) / Martine Roques (M2))
- **Parcours Ingénierie en psychologie du comportement : intégration sociale et prévention**
(responsables : Frédérique Autin et Stéphane Jouffre)
- **Parcours Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage** (responsables : Siobhan Vicente-Fredefond et Lucie Broc)
- **Parcours Psychopathologie et psychogérontologie : approche clinique, cognitive et comportementale** (responsables : Sandrine Kalenzaga)

Le détail des enseignements pour chacun des 6 parcours Master mention psychologie est disponible via le site de l'université de Poitiers : <http://formations.univ-poitiers.fr/fr/index/master-XB/master-XB/master-psychologie-program-master-psychologie-2.html#programContent249de070-0160-4024-9f48-2f316c479ef5-1>

Révision du Code de déontologie des psychologues de mars 1996 – Actualisation 2012

(Texte complet disponible sur <http://www.sfpsy.org/>)

Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues.

PREAMBULE

L'usage professionnel du titre de psychologue est défini par l'article 44 de la loi n°85-772 du 25 juillet 1985 complété par l'article 57 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 qui fait obligation aux psychologues de s'inscrire sur les listes ADELI.

Le présent Code de déontologie est destiné à servir de règle aux personnes titulaires du titre de psychologue, quels que soient leur mode et leur cadre d'exercice, y compris leurs activités d'enseignement et de recherche. Il engage aussi toutes les personnes, dont les enseignants-chercheurs en psychologie (16ème section du Conseil National des Universités), qui contribuent à la formation initiale et continue des psychologues. Le respect de ces règles protège le public des mésusages de la psychologie et l'utilisation de méthodes et techniques se réclamant abusivement de la psychologie.

Les organisations professionnelles signataires du présent Code s'emploient à le faire connaître et à s'y référer. Elles apportent, dans cette perspective, soutien et assistance à leurs membres.

Seuls les principes généraux du code de déontologie sont présentés sur la page suivante. Les articles du code sont consultables ou téléchargeables à l'adresse : <http://www.sfpsy.org/IMG/pdf/Code-deonto2012.pdf>

PRINCIPES GENERAUX DU CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

La complexité des situations psychologiques s'oppose à l'application automatique de règles. Le respect des règles du présent Code de Déontologie repose sur une réflexion éthique et une capacité de discernement, dans l'observance des grands principes suivants :

Principe 1 : Respect des droits de la personne

Le psychologue réfère son exercice aux principes édictés par les législations nationale, européenne et internationale sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. Il s'attache à respecter l'autonomie d'autrui et en particulier ses possibilités d'information, sa liberté de jugement et de décision. Il favorise l'accès direct et libre de toute personne au psychologue de son choix. Il n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. Il préserve la vie privée et l'intimité des personnes en garantissant le respect du secret professionnel. Il respecte le principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même.

Principe 2 : Compétence

Le psychologue tient sa compétence : - de connaissances théoriques et méthodologiques acquises dans les conditions définies par la loi relative à l'usage professionnel du titre de psychologue ; - de la réactualisation régulière de ses connaissances ; - de sa formation à discerner son implication personnelle dans la compréhension d'autrui. Chaque psychologue est garant de ses qualifications particulières. Il définit ses limites propres compte tenu de sa formation et de son expérience. Il est de sa responsabilité éthique de refuser toute intervention

lorsqu'il sait ne pas avoir les compétences requises. Quel que soit le contexte de son intervention et les éventuelles pressions subies, il fait preuve de prudence, mesure, discernement et impartialité.

Principe 3 : Responsabilité et autonomie

Outre ses responsabilités civiles et pénales, le psychologue a une responsabilité professionnelle. Dans le cadre de sa compétence professionnelle, le psychologue décide et répond personnellement du choix et de l'application des méthodes et techniques qu'il conçoit et met en œuvre et des avis qu'il formule. Il peut remplir différentes missions et fonctions : il est de sa responsabilité de les distinguer et de les faire distinguer.

Principe 4 : Rigueur

Les modes d'intervention choisis par le psychologue doivent pouvoir faire l'objet d'une explicitation raisonnée et d'une argumentation contradictoire de leurs fondements théoriques et de leur construction. Le psychologue est conscient des nécessaires limites de son travail.

Principe 5 : Intégrité et probité

Le psychologue a pour obligation de ne pas exploiter une relation professionnelle à des fins personnelles, religieuses, sectaires, politiques, ou en vue de tout autre intérêt idéologique.

Principe 6 : Respect du but assigné

Les dispositifs méthodologiques mis en place par le psychologue répondent aux motifs de ses interventions, et à eux seulement. En construisant son intervention dans le respect du but assigné, le psychologue prend notamment en considération les utilisations possibles qui pourraient en être faite par des tiers.